

GRAND Besançon



À DÉCOUVRIR DANS CE NUMÉRO :
le "Journal du tri",
supplément détachable

Habitat privé : pour un Grand Besançon où il fait bon vivre

> DOSSIER

L'ACTU DE L'AGGLO
Écoles de musique :
plus d'une corde
à leur arc...

UN TEMPS D'AVANCE
TEMIS, l'atout
Innovation
du Grand Besançon

COUP DE CŒUR
Besançon s'offre
un écoNoël
finlandais!





sommaire ÉDITO

En images

> 03

Coup de cœur

> 05

**Besançon s'offre
un écoNoël finlandais!**

L'actu de l'agglo

06 > 08

Dossier

09 > 13

**Habitat privé: pour un Grand
Besançon où il fait bon vivre**

Vie quotidienne

> 15

Le Pass Liber-t Grand Besançon

Un temps d'avance

16 > 17

**TEMIS, l'atout Innovation
du Grand Besançon**

Reportage

> 18

**Un guichet unique
pour les projets en agriculture**

L'actu des communes

19 > 22

Agenda

23 > 26



Le logement est l'une des toutes premières préoccupations des Français aux côtés de l'emploi, de la santé et de l'environnement. Pouvoir se loger convenablement conditionne effectivement une large part de la qualité de vie de chacun. Le logement a des répercussions fortes dans tous les domaines de notre quotidien : travail, relations sociales, scolarité, santé... Ce n'est donc pas un hasard s'il est devenu un droit opposable.

Compétente en la matière, la Communauté d'Agglomération agit concrètement en direction de l'habitat public et de l'habitat privé. Ces deux volets de notre action sont complémentaires et visent, en particulier, à produire et à rénover des logements de qualité, adaptés, économes en énergie et à loyers maîtrisés, sur l'ensemble du territoire communautaire.

Le dossier de ce numéro offre d'ailleurs un panorama fidèle des actions que nous avons mises en place en direction de l'habitat privé, notamment l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui permet aux propriétaires bailleurs et aux propriétaires occupants de bénéficier d'une assistance gratuite et d'aides financières pouvant atteindre jusqu'à 80 % du montant des travaux. Il s'agit d'un levier fondamental de notre politique de l'habitat, qui s'avère déterminant pour celles et ceux dont les revenus sont les plus modestes.

C'est aussi le cas du dispositif du Pass' Foncier favorisant l'accession sociale à la propriété, qui doit offrir davantage de possibilités à des prix raisonnables pour les jeunes ménages souhaitant s'installer ou rester dans nos communes, et ne

pas être contraints à partir habiter à 30 ou 40 km de Besançon avec tous les inconvénients que cela comporte.

Ainsi, les politiques de l'habitat et du logement que nous menons sont des éléments majeurs pour l'aménagement de notre territoire, pour son développement équilibré et cohérent.

Un mot enfin sur le projet de tramway qui lui aussi doit contribuer à l'aménagement et au développement de notre territoire. Chacun en a bien conscience, c'est un dossier lourd et complexe que nous avons la volonté de mener à bien. Lors de sa dernière séance, le Conseil Communautaire nous a très majoritairement autorisés à poursuivre le travail technique pour lever les obstacles et principalement le passage de la ligne en centre-ville. Nous réaffirmons d'ailleurs notre engagement constant de doter l'agglomération d'un moyen de transport en commun adapté aux exigences du XXI^e siècle, respectant l'enveloppe financière, votée par le Conseil Communautaire le 18 décembre 2008, à la quasi unanimité. Si cela ne pouvait pas être le cas, une nouvelle décision serait prise en connaissance de cause par l'ensemble des élus du Grand Besançon.

Jean-Louis Fousseret

Président du Grand Besançon

Maire de Besançon

Gabriel Baulieu

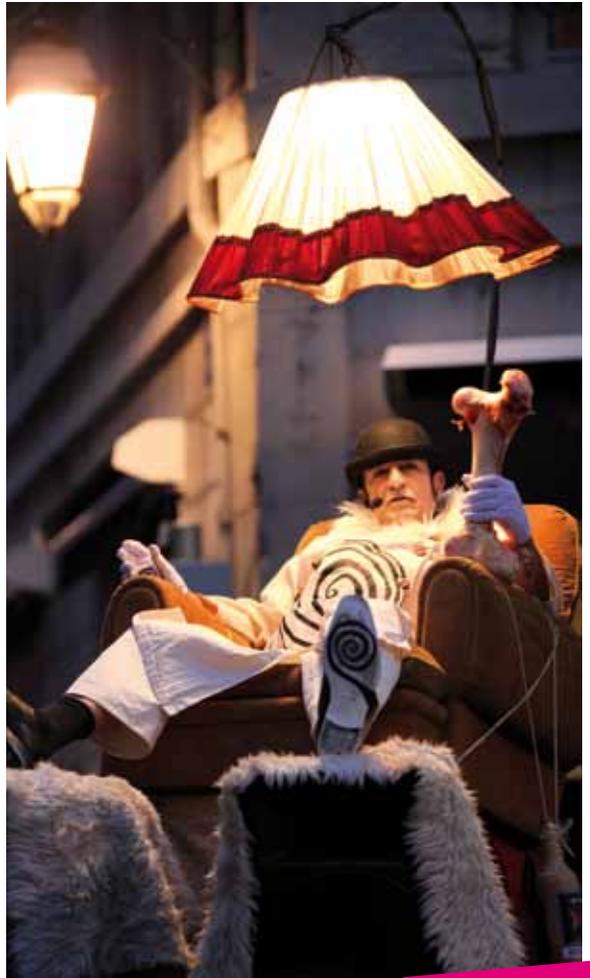
1^{er} Vice-Président du Grand Besançon

Maire de Serre-les-Sapins



Grand Besançon, magazine bimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Adresse : La City, 4, rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon cedex - tél. : 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60. e-mail : agglomeration@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr **Directeur de publication** : Jean-Louis Fousseret. **Coordination** : Nadia Magoni. **Comité éditorial** : Gabriel Baulieu, Marcel Cottiny, Emmanuel Dumont, Christian Bornot, Nadia Magoni, Florent Serrette. **Rédaction** : Nadine Eybert-Baud, Damien Poirier, Véronique Vuillemin-Filippi. **Crédit photos** : Jack Varlet, Olivier Perrenoud, Yves Petit, sauf mention contraire - Photo de couverture : Est Républicain. **Conception et réalisation** : Big Bang Communication (tél. 03 81 41 18 78) - Impression : BLG commerce - ZI Croix de Metz - 54 200 Toul. **Distribution** : La Poste. **Régie publicitaire** : MCC (tél. 03 81 55 44 44). **Représentant légal** : Jean-Louis Fousseret - **Dépôt légal** : juillet 2009 - N°ISSN : 1634-3476 - Édité à 91 000 exemplaires.



Sonorama : un festival haut en couleur à Besançon du 8 au 11 octobre.

en
IMAGES



Spectaculaire pose du tablier de la passerelle de la Malate, le 30 septembre dernier!
Passerelle dédiée aux modes doux: vélos, piétons, rollers.

Et si
votre hiver
devenait
estival?



Et si vous passiez
au triple vitrage ?

Découvrez également
l'ensemble
de notre gamme ...

LINÉA BESANÇON
Rue du Murgelot - Z.I. de Thise
25220 Chalezeule
03 81 47 19 00
www.linea.fr

PORTES

FENÊTRES

VOLETS



La confiance est là



PISCINES INTÉRIEURES-EXTÉRIEURES • KITS • HORS-SOL

Castor Bleu



SAISON DE BAINNADE
PROLONGÉE ?
CHAUFFAGE... ABRIS...
Nous avons des solutions,
consultez nous !

www.mabaleins.com



25200 THISE
Route de Belfort - RN 83
(face piscine Chalezeule)
castor-bleu@wanadoo.fr
03 81 80 51 77

RÉNOVATION • ENTRETIEN • ACCESSOIRES • PRODUITS • SPAS • SAUNAS • ABRIS

DRAIN VAC

ASPIRATION CENTRALISÉE

ASPIRATION DES POUSSIÈRES

Puissance – Performance – Résistance

Deux fois plus de puissance qu'un aspirateur traditionnel.
Centrale d'encombrement réduit, idéale pour les appartements car elle peut être installée dans un placard.
Une prise pour 80 m².



ASPIRATION DES SUBSTANCES LIQUIDES ET SOLIDES

Efficacité – Fiabilité

Une forte puissance de succion.
Aucune perte d'aspiration grâce au système cyclonique qui offre une aspiration constante.
Refoulement de l'air vicié à l'extérieur.
Facilité d'entretien.



La propreté,
enfin dévoilée !

Ets LEGAIN Serge

5 chemin du Vieux Village
25170 CHAMPAGNEY

Tél. : **03 81 59 08 87**

ASPIRATION A VIDANGE AUTOMATIQUE

Simplicité – Polyvalence

Nous sommes les premiers au monde à présenter une centrale d'aspiration à vidange automatique.
Aspire les matières solides et liquides.
Séchage des sols intérieurs et extérieurs.

Courriel : drainvacfc@wanadoo.fr – Site : www.drainvac-legalin.com



Cette année, les illuminations en leds éclaireront l'Ecovillage, place Pasteur, pour un Noël sous le signe du respect de notre planète.

> Marché de Noël

Besançon s'offre un écoNoël finlandais!

COUP DE CŒUR

90 chalets place de la Révolution, un marché solidaire square St-Amour, un tout nouvel « Ecovillage » place Pasteur et un parcours acrobatique dans « le monde de l'enfant » place Granvelle: cette année, du 27 novembre au 24 décembre, Besançon vous offre un Noël « durable » haut en couleur grâce à de nombreuses nouveautés.

■ **Marché de Noël – place de la Révolution – Le chapiteau de l'Artisanat – L'Ecovillage place Pasteur: du 27 novembre au 24 décembre**

Le marché de Noël solidaire – square St-Amour: du 4 au 16 décembre

Le monde de l'enfant – place Granvelle: du 5 au 24 décembre

■ **Informations:**
www.besancon.fr

Pour ce 51^e marché de Noël, Besançon va illuminer les rues de la capitale régionale et les yeux des petits et grands. Autour du grand sapin et de la fontaine illuminée, les chalets artisanaux laisseront l'air vivifiant de Finlande souffler jusqu'à la place de la Révolution. Une école de restauration sera du voyage et proposera de nombreuses spécialités culinaires, dont le « Glögi », vin chaud finlandais. Le père Noël en personne sera, comme toujours, présent sur le marché tous les après-midi et prendra la pose avec les enfants de 16h30 à 18h dans un univers féérique totalement repensé. Joulupukki, en finlandais, descendra même du ciel le dimanche 20 décembre. Par ailleurs, le chapiteau dédié à l'artisanat déménagera quelques mètres plus loin pour investir la place Pasteur et le marché de Noël solidaire s'installera au cœur du square St-Amour. Après s'être émerveillés devant les illuminations en leds, moins consommatrices en énergie, les enfants pourront ensuite se dépenser. En effet, la

place Granvelle retrouve un esprit de Noël intimiste et magique sous les arbres avec « le monde de l'enfant » et un parcours acrobatique dépaysant.

L'Ecovillage pour un Noël responsable

Souvenez-vous des vélos-dynamo qui servaient à illuminer les ours de la place St-Pierre! Ils éclaireront logiquement l'Ecovillage de Noël installé dans une salle de la place Pasteur. Au programme: exposition présentant le réseau de bus Ginko, atelier sur la biodiversité, stand sur la gestion des déchets, stand sur la maîtrise de l'énergie, etc.

L'Ecovillage sera l'occasion de prendre quelques idées pour passer un Noël 2009 en meilleure harmonie avec notre planète. D'ailleurs, le marché de Noël donne l'exemple: poubelles de tri sélectif, gobelets « écocup » réutilisables et vaisselle lavée à la main pour passer du jetable au durable. Et si vous aussi, pour Noël, vous faisiez un cadeau à la planète?

Marché de Noël: et pourquoi pas en bus?

Afin d'éviter de tourner en rond pour trouver une place au centre-ville, et si le réseau Ginko était la solution pour se rendre aux animations du marché de Noël et passer un moment agréable en famille?

Du 28 novembre au 20 décembre, chaque mercredi, samedi et dimanche après-midi (de 13h30 à 18h30), le Grand Besançon favorise la complémentarité voiture/bus: Sur les trois Parcs Relais (TEMIS, Micropolis et Vaite), un ticket Journée Ginko valable pour tous les occupants de la voiture sera vendu 3,60 €.

En outre, les enfants se verront offrir un bon pour une crêpe ou une gaufre sur l'Ecovillage de Noël, place Pasteur. Par ailleurs, des services tels que la livraison gratuite des achats sur les Parcs Relais, l'emballage des cadeaux, et le prêt de poussettes et parapluies seront proposés.



Informations:
www.ginkobus.com

> CULTURE

Spécial acteurs du patrimoine

Les journées du Patrimoine qui réunissent chaque année de plus en plus de visiteurs ne sont cependant pas accessibles à tous... c'est-à-dire aux acteurs mêmes de ces journées, ceux qui ouvrent les portes de leur château, d'un site industriel, d'un musée de campagne ! Depuis quelques années, le Grand Besançon organise à leur attention une journée de visite du territoire intercommunal. Le 9 septembre, une trentaine de participants ont pu découvrir la boucle de Besançon et au-delà. Une croisière commentée leur a notamment fait découvrir les écluses du moulin Saint-Paul – avec une conférence et une visite commentée sur l'histoire du canal, ses écluses et ses moulins – par le nouveau port d'agglomération, le futur site de la Cité des Arts et de la Culture ou encore la passerelle de la Malate déjà bien sortie... du Doubs et des berges voisines ! Une journée de détente et de culture qui a rimé avec convivialité.

> TOURISME

Le port fluvial a le vent en poupe

Après quatre mois d'exploitation, du 15 mai au 15 septembre, les premiers chiffres de l'activité du nouveau port d'agglomération sont très encourageants. Si le nombre d'emplacements à plus que doublé, le nombre de bateaux accueillis est, lui, exponentiel, indiquant que Besançon devient une halte choisie et voulue par les plaisanciers. Près de 550 bateaux ont ainsi été accueillis durant cette période pour une à deux nuits en général. Les Français représentent 30 % de la clientèle, suivis par les Suisses, les Allemands et les Anglais.

> DÉMOCRATIE LOCALE

« Voulez-vous participer ? »

Depuis fin 2002, le CDP, Conseil de Développement Participatif, conduit des réflexions pour donner un avis citoyen sur les projets impactant le Grand Besançon. Aujourd'hui, les Grands Bisontins sont invités à rejoindre le CDP.



Le CDP est un levier important de la vie démocratique locale. Il est fondamental qu'il s'appuie sur la diversité sociale, culturelle et générationnelle de ses membres. Soyez candidat(e) et vous aussi, participez !

Grâce à une soixantaine de membres bénévoles issus de la société civile et acteurs du territoire, le CDP a travaillé au fil des ans sur une dizaine de dossiers qui répondent tous à une question très simple : comment pouvons-nous améliorer la qualité de vie et le dynamisme au sein du Grand Besançon ? Les réponses passent par les transports, la culture, le tourisme ou l'aménagement du territoire...

Saisi par les élus sur le futur tramway, la mise en service du TGV Rhin-Rhône ou le plan de déplacements urbains, le CDP est donc amené à formuler des avis, des préconisations et à être force de proposition auprès des élus. Les membres actifs se sont aussi investis sur plusieurs chantiers comme les conditions

d'accueil de la petite enfance ou sur l'amélioration de l'accompagnement social sur l'ensemble du territoire communautaire. Aujourd'hui, par exemple, des réflexions très concrètes sont menées sur la vie étudiante ou sur l'aménagement du pôle multimodal de la gare Viotte. À l'occasion de son renouvellement en fin d'année, le CDP souhaite s'ouvrir et recherche des habitants de tout âge pour donner un avis citoyen. Le Grand Besançon vous donne la parole, prenez-la !

■ **Formulaire de candidature à télécharger sur :**

www.grandbesancon.fr/cdp

Candidature à envoyer à : Conseil de Développement Participatif - La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon cedex - Tél. 03 81 65 07 00

> COMMUNICATION

Nouveau portail Internet : minimum de clics, maximum d'infos !

Avec la création en 2004 d'un portail commun Ville et Communauté d'Agglomération (un site, deux adresses distinctes), les élus des deux collectivités marquaient la volonté d'offrir aux internautes plus d'informations mais aussi de services et de proximité, en favorisant l'e-administration : formulaires en ligne, newsletter... Résultat aujourd'hui : 90 000 visites par mois ! L'afflux croissant d'informations, l'évolution des pratiques, ont rendu nécessaire la modernisation de ce portail commun. Visuellement, le design général est neuf, et une charte graphique permet d'identifier chacune des deux collectivités. Côté contenu, le menu général a été redéfini pour assurer à l'internaute un accès plus rapide et plus facile aux différentes pages, de nouvelles rubriques sont apparues. Techniquement, le passage de 800 à 1024 pixels améliore le confort de lecture et la connexion est maintenant possible avec portables, smartphones, agendas électroniques, etc.



Le nouveau portail Internet a été développé pour le plus grand nombre, en intégrant en particulier les problématiques d'accessibilité.

■ www.besancon.fr et www.grandbesancon.fr

> CULTURE

Écoles de musique: plus d'une corde à leur arc...

C'est autour des instruments à cordes, la thématique retenue pour cette année 2009-2010, que travaillent le réseau des 26 écoles de musique et le Conservatoire du Grand Besançon depuis la rentrée dernière. Trois grandes actions sont en cours de préparation avec les élèves du réseau, du musicien débutant au musicien confirmé. La première qui débute ce mois-ci autour d'un professeur de violon, verra la mise en place d'un ensemble à cordes associatif permettant aux jeunes élèves de cycles 1 et 2 de s'initier à la pratique collective. Deux enseignants en violoncelle et contrebasse, du Conservatoire, encadrent de leur côté les 80 élèves de ces disciplines en vue d'un grand concert prévu le 31 janvier à Gennes. Il sera suivi de cinq représentations sur le territoire de l'agglomération par un quatuor de violoncelles/contrebasses. Enfin, en partenariat avec l'association « A'Cord et Vous », l'ensemble des instrumentistes à cordes du réseau, se produira en juin, pour un ou deux concerts à Nancray.

■ **Renseignements au Grand Besançon :**
tél. 03 81 65 07 00



Métin Baruh, violoniste de l'orchestre de Besançon, dirige l'ensemble à cordes associatif.

> ÉCONOMIE

Concertation publique autour du parc d'activités d'Auxon-Dessus



Les remarques des habitants d'Auxon-Dessus permettront de développer démocratiquement un projet respectueux de son environnement.

Près de 70 personnes ont participé à la réunion de concertation organisée par les élus du Grand Besançon en mairie d'Auxon-Dessus, le 22 septembre dernier.

Les Vice-Présidents Jean-Pierre Martin, en charge de l'économie, emploi et insertion, Jean-Claude Roy, en charge des transports, infrastructures et déplacements, le maire d'Auxon-Dessus, Serge Rutkowski, et l'architecte Marc Warnery (cabinet Reichen & Robert et Associés) ont présenté les caractéristiques du projet de parc d'activités autour de la gare Besançon Franche-Comté TGV. Sur 25 ha, ce nouveau quartier accueillera des bureaux et activités de production légères permettant à terme la création de 3500 emplois. L'accueil du TGV et cette zone d'activités représentent un atout incontestable pour le dynamisme économique du Grand Besançon.

Afin de préserver l'environnement naturel dans lequel il s'intègre, un soin particulier sera accordé à l'aménagement du site et à la construction des bâtiments.

Informés et invités à s'exprimer, les habitants ont pu faire part de leurs remarques. Un dossier complet et un registre restent disponibles au Grand Besançon.

■ **Plus d'information sur www.grandbesancon.fr**

> SANTÉ

Congrès international sur la peau

Du 9 au 12 septembre dernier, le congrès de l'International Society for Biophysics and Imaging of the Skin s'est tenu à Besançon: une rencontre exceptionnelle autour de la dermatologie qui ne s'était pas déroulée en France depuis 1983. Alors que 150 personnes étaient attendues, plus de 260 sont venues de 31 pays pour aborder les nouveautés de l'ingénierie liée à la peau. Pour la communauté scientifique dermatologique du CHU de Besançon, l'événement représentait un enjeu considérable et une nouvelle reconnaissance internationale.

> CULTURE

Un conte de Noël avec le Conservatoire du Grand Besançon

Chant, danse, musique et jeux de lumières. Une soixantaine de chanteurs de 8 à 12 ans du Conservatoire à Rayonnement Régional préparent depuis la rentrée un spectacle tout en délicatesse autour du conte traditionnel allemand « La première mélodie de Noël ». Plusieurs tableaux musicaux suivront un jeune flûtiste guidé par l'étoile du berger. Il va offrir avec son pipeau la première musique de Noël. Les jeunes chanteurs seront accompagnés pour ce conte musical d'une dizaine de musiciens et d'une quinzaine d'élèves danseurs. Un instant à vivre en famille!

■ **Spectacle tout public.**
Entrée gratuite, sans réservation:

- **Jeudi 10 décembre à 17h30.**
Grand Kursaal, place du Théâtre de Besançon

- **Dimanche 13 décembre à 17h.**

Église du Sacré-Cœur, avenue Carnot à Besançon.

Renseignements:
tél. 03 81 87 81 00

> TRANSPORT

Expérience européenne réussie chez Ginko

Pour encourager l'utilisation des transports publics, la campagne européenne Ad Personam à laquelle s'associe le Grand Besançon et Keolis Besançon, se décline depuis mars dans sept villes pilotes d'Europe dont le Grand Besançon.

Ce sont 1300 personnes de l'agglomération qui ont accepté de tester les déplacements en bus, pour leurs trajets "domicile-travail", à l'occasion de la semaine de la mobilité en septembre. Un pass gratuit et un conseil en itinéraire personnalisé sur le réseau Ginko leur ont été remis ainsi qu'une proposition d'abonnement à tarif réduit pour deux mois. S'il est un peu tôt pour un bilan, l'expérience aujourd'hui terminée porte déjà ses fruits : plus de 100 personnes ont pris un abonnement.

■ Contact Ginko,
tél. 0825 00 22 44

> INFRASTRUCTURES

La rue de Dole rendue à son tracé initial

Après huit mois de présence d'une chicane de déviation, les travaux de remise en service de la rue de Dole sont sur le point de s'achever. Entrepris notamment dans le cadre du PRU (Plan de renouvellement urbain) de Planoise, les autres travaux se poursuivent. Un passage inférieur sous la rue de Dole, à usage exclusif des piétons, cyclistes et du réseau Ginko sera créé, d'ici août 2010, à hauteur des rues de Piémont et de Savoie. Ce passage assurera la liaison physique et fonctionnelle entre Planoise et les Hauts de Chazal où le chantier de la voie bus (jusqu'au terminal actuel de la ligne 10), et l'aménagement paysager de la 1^{re} séquence du mail piéton se poursuivent.

> ÉCONOMIE

Citons nos talents!

Qu'ont en commun Sandrine Richard, Souad Harrach, Adnan Kabalan, Samir Zegaï et Fodé Ndao ? Ces cinq porteurs de projets sont lauréats de l'édition 2009 du concours Talents des Cités.



Fodé Ndao, Souad Harrach, Sandrine Richard, Samir Zegaï et Adnan Kabalan : c'est leur esprit d'initiative et les emplois qu'ils ont créés que récompense aujourd'hui le Grand Besançon.

ainsi décerné quatre prix à des jeunes chefs d'entreprise : Sandrine Richard, Fodé Ndao pour "Zen Form Center" (sport et bien-être), Adnan Kabalan pour "Adele Imagerie" (logiciels, prestations informatiques), et Souad Harrach pour "Couleurs Caftans" (vente de vêtements en ligne). Bon vent à ces talents!

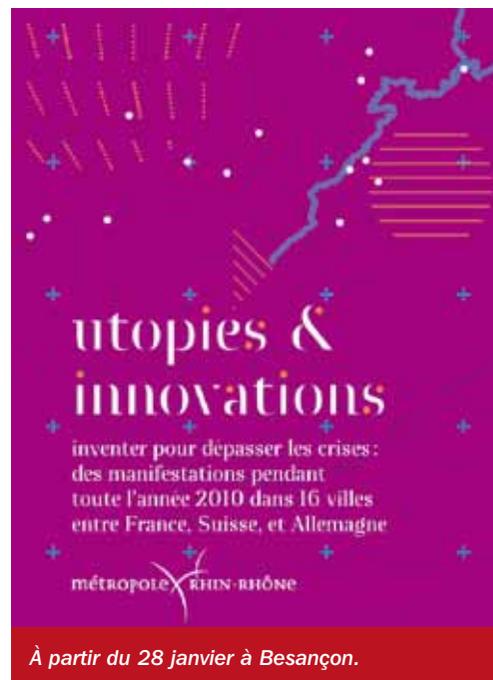
> CULTURE

Cultiver l'utopie, inventer un destin commun

La Métropole Rhin-Rhône* va organiser début 2010 une grande exposition visant à valoriser les territoires qui la composent : de Bâle au Creusot en passant par Besançon. Multisites, elle devancera la mise en service de la LGV et permettra aux habitants d'appréhender l'ensemble des territoires qui la constituent. Au fil de l'année, 16 villes, 16 expositions, s'accordent en effet autour de la thématique « Utopies et Innovations », pour illustrer le passé et l'identité respectifs et inventer un destin commun. Parmi elles, le Grand Besançon a choisi d'explorer la cité idéale, la contemporanéité de pensée de Charles Fourier, et lancera, le 28 janvier, le début de la manifestation. La Ville de Besançon, le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, l'ERBA**, entre autres, incrustent l'événement dans la ville sous forme d'expositions, de forum social et d'ateliers, de quoi instaurer le dialogue entre dimensions locale et globale, entre art contemporain et canevas historique, entre société réelle et société rêvée, pour mieux en rétablir les nécessaires connexions.

* La Métropole Rhin-Rhône est une structure associative, présidée par Jo Spiegel, Président de la CAMSA (Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud-Alsace) qui élabore des projets et conduit des mises en réseau entre 10 villes et agglomérations de France, de Suisse et d'Allemagne (deux millions d'habitants, plus d'un million d'emplois, 8^e métropole française). ** École régionale des beaux-arts.

Initié en 2002 et dorénavant organisé par Rive Boutique de Gestion et le Grand Besançon, ce concours valorise l'initiative économique et la création d'emplois dans les quartiers prioritaires. Pour la Franche-Comté, deux lauréats régionaux se sont distingués : Sandrine Richard, catégorie Création, pour "Cristal Événement", entreprise de nettoyage (Planoise), et Samir Zegaï, catégorie Émergence, pour "Aux 408 plaisirs", projet de restauration rapide (Grette). Une déclinaison locale du concours permet depuis 2006 de récompenser les Talents des Cités bisontins. Cette année, Jean-Louis Fousseret, Président du Grand Besançon, Gabriel Baulieu, 1^{er} Vice-Président, Marie-Noëlle Schoeller, 1^{re} Adjointe à la Ville, et Jean-Pierre Martin, Vice-Président en charge de l'économie, ont



■ **Détail, programme annuel, concours « Vos utopies » et films documentaires sur www.utopinov.net**
Tél. 03 81 57 50 50
contact@metropole-rhin-rhone.eu

DOSSIER

Depuis le mois d'avril, les 59 communes du Grand Besançon bénéficient d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) d'une durée de trois ans signée par le Grand Besançon, en partenariat avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat) et le Conseil général du Doubs. Elle permet aux propriétaires de logements anciens de bénéficier d'aides financières et d'une assistance gratuite pour améliorer le confort ou l'accessibilité de leur logement. Quelles sont les aides possibles pour engager des travaux ? Quels types de travaux sont subventionnables ? C'est l'occasion de s'intéresser de plus près à l'intervention du Grand Besançon dans le domaine de l'habitat. Un sujet qui nous concerne tous puisqu'il touche à un de nos besoins essentiels. Comment le Grand Besançon intervient-il en matière de rénovation du parc de logement public ? Comment devenir propriétaires grâce au Pass-Foncier ?

HABITAT PRIVÉ

Pour un Grand Besançon où il fait bon vivre

Exemples d'aides pour les propriétaires qui occupent leur logement

> Remplacer ses fenêtres

Une dame seule avec environ 1000 € de revenus mensuels veut remplacer les fenêtres de son logement. Le coût des travaux s'élève à 8000 €. Le total cumulé des aides peut atteindre 4300 €. La propriétaire occupante bénéficiera, en outre, d'un crédit d'impôt de 25 % sur les matériaux.

> Une salle d'eau adaptée

Dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées, un couple de retraités souhaite créer une salle d'eau « accessible ». Le chantier est estimé à 15000 €. Les aides octroyées peuvent s'élever à plus de 12000 €.



Le remplacement des anciennes fenêtres ou l'amélioration des systèmes de chauffage, permettent de réduire l'impact du logement sur l'environnement.

Depuis les années 2000, les prix des loyers n'ont cessé de croître dans un parc locatif privé plus vieillissant que la moyenne régionale. Par ailleurs, la population vieillit. En 2020, 25 % des habitants de l'Agglomération auront plus de 60 ans contre 17 % actuellement. Mais, comme dans 92 % des cas, les personnes âgées souhaitent rester chez elles ou dans leur village. Face à ces constats, il a fallu adapter la politique du logement.

Encourager la réhabilitation des logements

Les objectifs sont clairement identifiés. « Il faut produire et réhabiliter des logements locatifs et de propriétaires occupants modestes » explique Valérie Boffelli, responsable de l'agence HDL de Besançon (Habitat et Développement Local), cheville ouvrière de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat). HDL a donc été choisie par le Grand Besançon pour informer, conseiller gratuitement et assister les propriétaires dans leurs projets.

En lien étroit avec l'Anah et le Conseil général, HDL accompagne et suit les projets des particuliers. « Chez les propriétaires occupants, la rénovation et l'adaptation du logement permettent un maintien à domicile. En changeant les fenêtres ou le système de chauffage, nous améliorons le confort des logements tout en œuvrant pour l'environnement et en réduisant les charges liées à la facture énergétique... ». D'ici trois ans, 440 logements de propriétaires occupants sous condition de ressources pourront bénéficier du dispositif.

Pour des loyers maîtrisés

Par ailleurs, HDL a pour mission de générer la création, la remise sur le marché ou la rénovation d'environ 140 logements locatifs à loyers maîtrisés. En effet, les propriétaires qui louent ou souhaitent louer un bien immobilier après travaux peuvent aussi bénéficier de subventions: un système gagnant-gagnant.

Les bailleurs qui s'engagent à proposer des loyers maîtrisés sur une durée minimum de 9 ans (loyer intermédiaire, loyer conventionné et loyer conventionné très social) peuvent être aidés jusqu'à 80 % du montant des travaux subventionnables. Cela permet à des familles aux revenus modestes d'être logées dans de très bonnes conditions.

Lutter contre l'étalement urbain

La tendance actuelle est problématique à plus d'un titre. Non seulement il consomme de l'espace agricole mais il coûte cher aux collectivités qui aménagent ces zones à faible densité. Il coûte également aux particuliers, de nombreux déplacements et multiple les émissions de gaz à effet de serre.

L'amélioration de logements existant contribue à lutter efficacement contre l'actuelle urbanisation, véritable enjeu pour les communes du Grand Besançon et au-delà.

Les foyers qui n'avaient d'autre choix que s'éloigner de 30 à 40 km du centre de l'agglomération, retrouvent ainsi une offre mieux adaptée à proximité de leur emploi, tant en locatif que dans le cadre du dispositif d'accession sociale Pass-Foncier.



Questions à Robert Stepourjine,

Vice-Président en charge de l'habitat et de la politique de la ville

Quels sont les principaux objectifs de l'OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) sur l'agglomération ?

RS: « Depuis des années, nous poursuivons plusieurs objectifs. Le premier est le maintien à domicile des personnes âgées ou des personnes à mobilité réduite grâce à l'aménagement de leur logement. Ensuite, il est important de résorber au mieux les logements insalubres. Je lance ici un appel aux maires mais aussi aux habitants afin qu'ils nous signalent des cas probables de logements indignes. Des aides conséquentes existent. Il faut les utiliser. Il en va de même pour les logements vacants. Enfin, dans un souci de préservation de l'environnement, nous incitons les propriétaires à améliorer leur isolation ou leur système de chauffage. Afin d'atteindre ces objectifs, le Grand Besançon a mis en place avec ses partenaires, des aides financières. Tout un chacun peut bénéficier d'une étude gratuite, puis d'un accompagnement personnalisé par les équipes de HDL (Habitat et Développement Local). »

Quels sont les besoins actuels et les enjeux en matière de logement ?

RS: « Nous avons aujourd'hui besoin de logements locatifs de taille moyenne de type 2 et 3 à loyers maîtrisés. Les constructions de logements publics vont dans ce sens à Besançon mais aussi dans les communes avoisinantes. Souvent, les personnes âgées souhaitent vendre leur maison sans pour autant quitter le village. D'un côté, nous avons donc de nombreux ménages composés d'une à trois personnes. De l'autre, les familles recomposées, plus nombreuses, ont besoin de logements plus spacieux. Nous devons répondre aux attentes de la société actuelle.

Concernant la construction individuelle, la tendance va vers une certaine densification de la population dans la couronne bisontine. Les parcelles sont plus petites afin d'éviter de grignoter les terrains agricoles. Enfin, je crois beaucoup aux nouveaux lotissements qui mêlent résidences, petits collectifs publics ou privés et maisons individuelles. Cela permet une mixité générationnelle intéressante et enrichissante pour tous. »



Les aides du Grand Besançon favorisent les projets permettant l'accession au logement pour des locataires aux ressources limitées. Comme ici, à Larnod, les investisseurs participent donc plus aisément au développement d'un parc locatif de qualité.

Larnod: une ferme familiale transformée en 10 logements

En 2007, la S.C.I. (Société Civile Immobilière) « La Croisade » souhaite transformer une importante ferme familiale en plusieurs appartements. « Nous nous sommes immédiatement tournés vers HDL qui nous a conseillés et a mené les études de faisabilité. Notre ferme qui vient d'être rénovée compte aujourd'hui 10 logements locatifs dont deux accessibles aux personnes à mobilité réduite. HDL nous a ensuite aiguillés pour monter notre dossier de subventions », explique Michel Carmille, représentant de la S.C.I.

Grâce aux aides cumulées de l'Anah et du Grand Besançon (230 000 € au total), cet ambitieux chantier a pu être amorcé et finalisé. En échange la S.C.I. doit appliquer des loyers conventionnés réduits et veiller à respecter un plafond de ressources dans le choix des locataires. Pour un logement T3, rénové et tout confort, le loyer avoisine les 430 €, hors charges.

Des chiffres pour comprendre

40 % des logements du Grand Besançon ont été construits avant 1965.

On compte **88 500** logements au 1^{er} janvier 2008 dans le Grand Besançon dont **17 000** logements publics concentrés à 95 % sur Besançon.

On dénombre **45 %** de propriétaires occupants dans l'agglomération (56 % en France)

Une quarantaine de maisons ont été labellisées dans le cadre du « Pass-Foncier » mis en place en 2009 en faveur de l'accession sociale à la propriété.

La vacance de longue durée concerne **2 %** du parc de logements de l'agglomération.

Le budget annuel Anah et Grand Besançon consacré à l'OPAH s'élevé à **2 M€**.

1 200 logements publics ont été rénovés en 2008, soit plus de **23 M€** millions d'euros de travaux générés.

Source : AudaB (Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon)



ZOOM

Les aides fiscales dans l'investissement locatif

1/ La loi a prévu des déductions fiscales spécifiques sur les revenus fonciers des logements pour les propriétaires qui s'engagent à pratiquer des loyers modérés. Ces déductions qui sont de 30 % pour un loyer intermédiaire, s'élèvent à 60 % pour un loyer conventionné.

2/ Les subventions liées à l'OPAH sont dans la plupart des cas cumulables avec l'Eco-PTZ (Prêt à Taux Zéro) et les différents crédits d'impôts portant sur l'acquisition de matériaux.



Ci-dessous, l'intérieur d'une maison en construction à Chalezeule, labellisée dans le cadre du « Pass-Foncier ».



Pass-Foncier : envie de devenir propriétaire ?

Le Pass-Foncier est un dispositif permettant à des foyers modestes d'accéder à la propriété en deux temps. Le foyer qui rembourse d'abord sa maison puis son terrain bénéficie d'une subvention globale de 3 000 € pour les ménages de trois personnes et moins, et de 4 000 € pour les ménages de quatre personnes et plus. (1 250 € du Grand Besançon, 500 € du Conseil général du Doubs, 250 € de la commune et de 1 000 à 2 000 € de l'État).

Actuellement, une quarantaine de maisons de qualité ont été ou vont être construites suivant ce dispositif à Chalezeule, Miserey-Salines, Morre, Montfaucon, notamment. Les logements neufs sont soumis à des conditions d'accessibilité et de très haute performance énergétique afin de limiter les charges. Le prix de vente ne doit pas excéder 2 000 HT/m².

Les critères pour accéder au Pass-Foncier :

- Jeune ménage primo-accédant dont l'un des conjoints est âgé de moins de 35 ans.
- Ressources modestes :

Nombre de personnes destinées à occuper le logement	Revenu fiscal de référence (n-2)
1	23 688 €
2	31 588 €
3	36 538 €
4	40 488 €
5	44 425 €

- S'engager à habiter le logement en résidence principale durant au moins cinq ans.

Agence HDL de Besançon
Espace Jean Jaures
30, rue du Caporal
Peugeot
25 000 Besançon
Tél. 03 81 81 23 33

Accueil du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30

Trois permanences OPAH
mensuelles dans les
villages

- Mairie de Franois :
2^e jeudi du mois de
9h30 à 11h30
- Mairie de Marchaux:
3^e mercredi du mois
de 9h30 à 11h30
- Mairie de Saône :
4^e mardi du mois
de 9h30 à 11h30
(ancien secrétariat
de mairie)

Quels travaux sont subventionnables ?

Dans le cadre de l'OPAH, tous les logements de plus de 15 ans peuvent être concernés. Des aides financières, s'échelonnant de 20 % à 70 % du montant des travaux, permettent d'isoler son logement: changer ses fenêtres ou son système de chauffage par exemple. Si les propriétaires occupants sont soumis à un seuil de revenus, les bailleurs peuvent, sans conditions de ressources, profiter de subventions et parfois d'avantages fiscaux.

Les travaux d'embellissement, d'extension de plus de 14 m² ou de chantiers trop lourds considérés comme de la construction neuve sont exclus du dispositif. En revanche il est possible d'obtenir des aides pour les travaux suivants :

- économies d'énergies (isolation, menuiseries, système de chauffage),
- travaux d'accessibilité et d'adaptation du logement (élargissement des portes, sanitaires accessibles...),
- création de logements locatifs,
- travaux d'électricité, d'isolation phonique,
- installation et remplacement d'équipements sanitaires.



60 % des logements ont été construits avant 1975. La rénovation et l'aménagement des logements permettent de lutter contre l'insalubrité.

Redessiner l'habitat public

En complément de son intervention en matière de réhabilitation du parc privé, le Grand Besançon s'engage dans un soutien aux bailleurs publics qui investissent massivement dans l'amélioration de leur patrimoine. Ainsi, sur le Programme de Rénovation Urbaine de Planoise, 400 000 € seront consacrés à la réhabilitation de plusieurs centaines de logements. Outre cette intervention, le Grand Besançon soutient également la prise en charge du coût des diagnostics techniques préalables aux travaux ainsi qu'au financement de capteurs solaires thermiques destinés à la production d'eau chaude.

Par ailleurs, pour mieux s'adapter à la demande, de nouveaux modèles de logements publics (HLM) sortent de terre comme à Pirey dans le lotissement des Merisiers qui a intégré le principe de la mixité. En qualité de bailleur public, Néolia vient de construire au cœur du lotissement des Merisiers 34 logements dont trois sont totalement accessibles. En résidence ou en maisons jumelées, les logements publics qui jouxtent les maisons individuelles du nouveau lotissement bénéficient de loyers modérés.



Les nouveaux modèles de logements publics sont plus adaptés à la demande et mieux intégrés au voisinage, favorisant ainsi la mixité des populations, comme ici à Pirey.

CONTACTS

- Adil
Tél. 03 81 61 92 41
www.adil25.org
- HDL
Tél. 03 81 81 23 33
www.hdl-doubs.com
- Service Habitat
du Grand Besançon
www.grandbesancon.fr
Tél. 03 81 65 07 00

UB BIJOUX
Bijouterie Orfèvre

1. 2. 3. 4. 5. 6.

un Noël en Or

Bijouterie UB Bijoux
18 bis rue du rond buisson
21 de Thise - 25220 Thise
Tel : 03 81 50 40 24

1/ Montres Certus 2/ Bracelet Albanu en crin de cheval
3/ Bracelet composable Nomination 4/ Collier plaqué Or 5/ Boucles d'Oreilles plaqué Or 6/ Boucles d'oreilles Hello Kitty - l'alcool est dangereux, à consommer avec modération

Maisons Jardins Propres
Entreprise prestataire agréée par l'état

déduction de **50%**
du montant de la prestation
de vos impôts

La qualité de travail d'un artisan près de chez vous
discretion - sécurité - matériel de l'entreprise

ENTRETIEN DU JARDIN
taille de haies et de fruitiers, tontes,
bêchage, démolissage, petite maçonnerie...

PETITS BRICOLAGES
petites réparations, fixation et pose d'objets,
nettoyage, vitrerie, remplacement de joints...

Jean-Paul MICHAUD
Technicien Paysagiste diplômé
10, route de Besançon - 25320 Thoraise
03 81 56 60 74 et 06 60 47 49 20
maisonsjardinspropres@orange.fr
www.maisons-jardins-propres-25.com

SI
services à
la personne

**LE PÈRE NOËL
AU PARC POLAIRE**

ANIMATIONS JEUX

LES ENFANTS
DEVIENNENT DES
LUTINS !

2009

Venez nombreux et entrez dans la légende
du Père Noël du Risoux
pour un vrai moment de bonheur
en compagnie de tous les animaux.
Renseignez-vous au 03 81 69 20 20

En décembre de 10h30 à 17h00
les 2, 5-6, 9, 12-13, 16
et pendant les vacances de Noël du 19 au 24

25240 Chaux-Neuve
Val de Mouthe
www.parcpolaire.com



en 2010 le Grand Besançon
s'engage pour

L'harmonisation de la collecte des déchets



Le Grand Besançon poursuit ses engagements pour améliorer le service et réduire les déchets. Prochaine étape, **le 1^{er} juillet 2010**: harmonisation de la collecte. Une organisation revue et corrigée pour une collecte plus simple avec des bacs "à puce" pour tous.



du 21 au 29 novembre 2009

Semaine européenne de la réduction des déchets

Cette campagne vise à sensibiliser la population et invite chacun à adopter un geste concret dans sa vie quotidienne. Pour tout savoir sur cette manifestation, rendez-vous sur le site www.eww.eu ou www.reduisonsnosdechets.fr



SOMMAIRE

- p. 2 Le 1^{er} juillet 2010 : harmonisation de la collecte
- p. 3 Un bac "à puce" pour tous
- p. 7 Vos déchets à la loupe
- p. 8 Les chiffres-clés

LE 1^{ER} JUILLET 2010: harmonisation de la collecte

Le Grand Besançon harmonise la précollecte avec des bacs homologués équipés de puces électroniques.

Depuis 2006, le Grand Besançon gère la collecte des déchets ménagers avec une organisation disparate, héritée du passé. Cette organisation ne pouvant être modifiée en raison des contrats passés avec les prestataires de collecte, les conseillers communautaires ont travaillé pour **harmoniser le service dès le 1^{er} juillet 2010** (date d'échéance des contrats). Cette disparité est un frein pour l'organisation optimale du service et la gestion globale des déchets. Dans un esprit d'équité et de solidarité, un plan de gestion sur trois ans a été défini pour **améliorer le service rendu, optimiser le tri et réduire la quantité de déchets à traiter**.

Aujourd'hui, les phases préparatoires (technique, administrative, financière) s'achèvent et le projet entre dans sa phase opérationnelle.

Ce plan comporte **trois actions principales**:



1 Une opération de conteneurisation dans 58 communes* de l'agglomération destinée à :

- **généraliser la collecte** avec des bacs du Grand Besançon mis à disposition des usagers,
- **équiper les bacs à ordures ménagères résiduelles avec des puces électroniques** pour identifier l'utilisateur du bac (cf. p.6).

* Équipement prévu à Besançon en 2011.



2 Un nouveau schéma d'organisation pour la collecte dans les 58 communes* de l'agglomération. Avec des secteurs géographiquement homogènes, les fréquences, circuits et jours de ramassage seront rationalisés :

- **même jour de collecte** pour les déchets résiduels et les déchets recyclables,
- **même fréquence** pour les tournées de **collectes d'ordures ménagères résiduelles** (une fois par semaine),
- **même fréquence** pour les tournées de **collectes sélectives** dans les communes périphériques (une fois toutes les deux semaines).

* Pas de changement à Besançon.



3

les habitants seront dotés d'un bac pour leurs déchets recyclables.

Une simplification du geste de tri :

- **la même consigne de tri pour tous** (au lieu des trois actuelles) dans les 59 communes, y compris Besançon,
- **la suppression des sacs de tri utilisés dans certaines communes**. En échange,



1 bac "à puce" pour les ordures ménagères résiduelles

1 bac pour les déchets recyclables



pour chaque foyer dans chaque commune.

Pour la nouvelle consigne de tri, les changements de fréquence de collecte et de calendrier, **les habitants seront informés par courrier personnalisé deux mois avant la nouvelle organisation** mise en place sur le terrain pour une application le 1^{er} juillet 2010.

L'information sera également relayée par notre magazine, la presse locale et le site Internet du Grand Besançon.

Des conseillers sont disponibles, pour répondre aux questions des habitants, au n° Vert 0800800674 (appel gratuit depuis un poste fixe).

l'agenda

DATE	OPÉRATION	QUI EST CONCERNÉ ?
Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2010	Opération « un bac "à puce" pour tous »	58 communes de l'agglomération (à l'exception de Besançon)
Le 1 ^{er} juillet 2010	La même consigne de tri	Pour les 59 communes du Grand Besançon
Le 1 ^{er} juillet 2010	Nouvelle organisation des tournées avec modification des jours de collecte	Les 58 communes périphériques du Grand Besançon. NB : distribution du calendrier des tournées de collecte → 1 ^{er} semestre 2010 : avec la facture de décembre 2009 → 2 ^e semestre 2010 : avec la facture de mai 2010
1 ^{er} semestre 2011	Équipement des bacs avec des puces électroniques à Besançon	La commune de Besançon
En 2012	Application et harmonisation de la redevance incitative (voir page 6)	Les 59 communes du Grand Besançon

DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2010

CAMPAGNE DE CONTENEURISATION DANS 58 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

ÉQUIPEMENT EN 2011 À BESANÇON

1

Pour les ordures
ménagères résiduelles,

**un bac "à puce"
pour tous !**

Pour un service
de collecte

- + pratique
- + simple
- + responsable



Un bac "à puce" pour tous...

Pour la collecte des déchets résiduels, les usagers de l'agglomération présentent actuellement leurs ordures ménagères de différentes façons :

- dans des bacs mis à disposition par la Communauté d'Agglomération,
- dans des bacs achetés par eux-mêmes,
- dans des récipients divers non adaptés à la collecte mécanisée (seaux, poubelles à anses, sacs...)



La puce sera insérée sous la collerette du bac.

►►► Un bac pour qui? Pour tous.

L'opération de conteneurisation va permettre d'**harmoniser** le mode de présentation des déchets et de **généraliser** la collecte des déchets ménagers avec des bacs mis à disposition par le Grand Besançon.

►►► Comment ?

Cette opération vise à :

- équiper les habitants, qui n'en ont pas encore, d'un bac pour la collecte des ordures ménagères résiduelles;
- **diagnostiquer** l'ensemble du parc de conteneurs pour retirer les bacs vétustes et non conformes à la collecte mécanisée et les remplacer par des bacs homologués;
- intégrer dans le parc de conteneurs du Grand Besançon les

bacs conformes achetés par les usagers après diagnostic et indemnisation;

- équiper tous les bacs de collecte à ordures ménagères résiduelles d'une **puce électronique**.

►►► Pourquoi ?

- Améliorer la **propreté** dans les communes et le cadre de vie des habitants.
- Assurer la **sécurité** et le respect des conditions de travail des agents de collecte qui remplissent des missions difficiles.



Cette opération permettra :

- dès janvier 2010: d'établir **une tarification unique** dans les 58 communes périphériques de l'agglomération (au lieu des 3 tarifs actuels);
- et de préparer l'évolution de la redevance vers une **redevance incitative** pour encourager les habitants à réduire leur production de déchets et à mieux trier (cf. p. 6).

►►► Combien vais-je payer ?

Le tarif de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères intégrera la mise à disposition du bac, cela permettra à l'usager de bénéficier des prestations de maintenance (réparation, remplacement de bac détérioré) assurées par le Grand Besançon.

❗ **Le lavage reste à la charge de l'usager.**

i Si vous avez acheté un bac, le Grand Besançon propose son rachat moyennant une indemnisation forfaitaire versée sous certaines conditions. Pour en bénéficier, la procédure est expliquée dans un courrier d'information que les usagers concernés recevront deux mois avant la campagne de conteneurisation dans leur commune.

Collecte des déchets recyclables

Dans l'agglomération, les habitants disposent d'un bac pour leurs déchets recyclables, **sauf dans huit communes** où ils trient leurs déchets avec des sacs jaunes et des sacs bleus. Dans le cadre de cette opération de conteneurisation, **ces sacs sont supprimés. Les habitants seront dotés en remplacement d'un bac de déchets recyclables.**



À partir du 1^{er} juillet 2010 :
suppression des sacs jaunes et des sacs bleus

COMMUNES CONCERNÉES :
Beure, Boussières, Busy, Larnod, Pugey, Thoraise, Torpes, Vorges-les-Pins

RAPPEL : information par courrier personnalisé en mai 2010 pour la nouvelle campagne de tri unique du Grand Besançon.

Que mettre dans le bac de déchets recyclables ? Ce que vous mettiez dans les sacs de couleur.



Livraison des bacs en juin 2010.

...mode d'emploi

Deux jours de campagne de conteneurisation sont prévus dans chaque commune. Ces journées sont programmées lors des tournées habituelles de collecte des déchets ménagers résiduels.

►►► 1^{re} étape : tout le monde participe



Deux mois avant l'opération, les habitants reçoivent un **courrier d'information** avec les dates de la campagne dans leur commune.

Ils doivent **suivre les démarches indiquées** dans celui-ci en fonction de leur situation.

Des conseillers seront à la disposition des habitants au n° Vert (appel gratuit depuis un poste fixe) pour répondre à leurs questions.

►►► 2^e étape : les deux jours de campagne dans chaque commune *

Entre janvier et juin 2010

Les usagers doivent sortir ces jours-là leur bac à ordures ménagères résiduelles (même vide ou peu rempli). Ils doivent le laisser à l'**extérieur toute la journée**.

Au cours de ces journées, des équipes de techniciens effectueront les opérations de :

- diagnostic de bacs,
- reprise et remplacement de bacs non conformes,
- installation des puces électroniques.

! *Si par la suite, vous souhaitez modifier le volume de votre bac, contactez le n° Vert.*

* Dates mentionnées dans le courrier ...

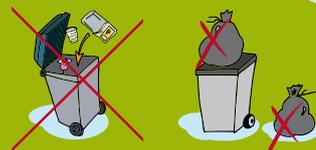
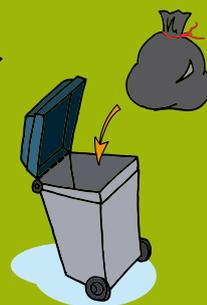


! **Livraison des nouveaux bacs avant juillet 2010, pour les usagers qui n'en avaient pas encore.**

Habitat collectif

Les habitants n'ont pas de démarches à effectuer. Les opérations de conteneurisation sont menées directement avec les **organismes logeurs, syndics et propriétaires** de logements par la Direction Gestion des Déchets du Grand Besançon.

Bien utiliser mon bac pour les ordures ménagères résiduelles



- Déposez dans votre bac les ordures ménagères résiduelles dans un sac fermé.
- !** Ne pas déposer de sacs à côté ou sur le bac.

- Présentez le bac à la collecte lorsqu'il est **plein, couvercle fermé et sans tasser** pour en faciliter le vidage.



- !** **Déchets interdits :**
 - les déchets recyclables,
 - le verre,
 - les déchets toxiques, dangereux,
 - les déchets verts,
 - les cendres chaudes,
 - les déchets d'équipement électriques ou électroniques...
- Utilisez tous les moyens de collecte sélective (bacs, déchetteries...) à votre service.



À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2010 :
collecte obligatoire des ordures ménagères résiduelles avec des bacs à puce du Grand Besançon.

Les bacs sans puce ne seront pas collectés par le service.
 Si la situation se présente, contactez le n° Vert pour que votre situation soit régularisée.

N° Vert 0 800 800 674
 Appel gratuit depuis un poste fixe.

Vers la redevance incitative : À QUOI SERT LA PUCE ?

1^{re} étape : le 1^{er} juillet 2010

La puce permet d'identifier l'utilisateur du bac. Un numéro de puce est associé à votre contrat d'abonnement et votre adresse. Cette puce permet aussi d'assurer le suivi des collectes (incidents...). **Il n'y a pas comptage de déchets à ce stade.**

2^e étape : en 2012 la redevance incitative

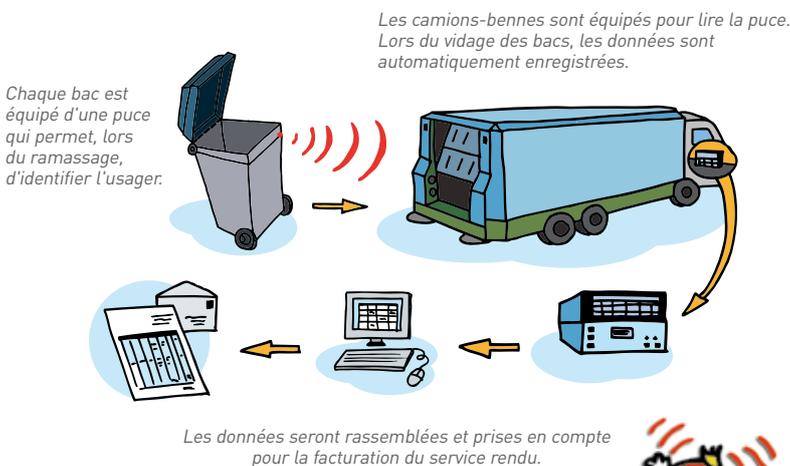
Le mode de facturation par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères reste inchangée pour financer le service public de gestion des déchets. Lorsque les bacs de la commune de Besançon seront totalement équipés de puces d'identification électronique (en 2011), la redevance pourra alors évoluer vers une **redevance incitative**. Son application est prévue **en 2012 sur tout le territoire de l'agglomération**.

La redevance incitative comprendra alors une **part fixe** de type abonnement et une **part variable incitative** qui sera fonction des déchets présentés à la collecte. C'est le principe de base adopté par l'ensemble des services aux usagers : eau, gaz, électricité et téléphone.

Comment va-t-on compter les déchets ?

« À l'heure actuelle, les critères pris en compte dans le calcul de la redevance incitative sont en cours d'étude. Le montant de la facture sera en lien avec le service rendu. La redevance incitative a pour objectif de **responsabiliser chacun** par rapport à sa propre production de déchets et à la maîtrise des coûts. L'ensemble des habitants sera informé en temps voulu sur ces modalités pour les encourager à réduire leurs déchets et à bien trier. »

Schéma de principe



Comment fonctionne la puce ? Puce de type passif qui ne nécessite pas de source d'énergie interne.



Opération soutenue par la délégation régionale de Franche-Comté de l'ADEME, le Conseil général du Doubs et Éco-Emballages.

Les bons réflexes

Pour réduire mes déchets

• **Je suis un éco-consommateur :** je choisis des produits éco-labellisés, des produits avec moins d'emballages, en vrac ou en grand conditionnement, je préfère l'eau du robinet...



• **Je composte** mes déchets organiques avec un composteur si je dispose d'un jardin ou d'un espace vert.



Contact Sybert :
tél. 03 81 21 15 60

• **Je mets un Stop Pub** sur ma boîte aux lettres pour éviter les publicités.



Disponible sur simple demande au
n° Vert 0 800 800 674
(appel gratuit depuis un poste fixe)

• **Je trie bien mes déchets recyclables**

en respectant la consigne de tri de ma commune :

- papiers, journaux, magazines
- cartons, cartonnettes, briques alimentaires
- bouteilles et flacons en plastique
- emballages métalliques.



• **Je dépose le verre** dans les conteneurs d'apport volontaire prévus à cet effet.



• **Je donne, répare, ou réutilise** tous mes objets au lieu de les jeter.



• **Je ramène chez le fournisseur** les piles, batteries, pneumatiques, appareils électriques ou électroniques, les médicaments.

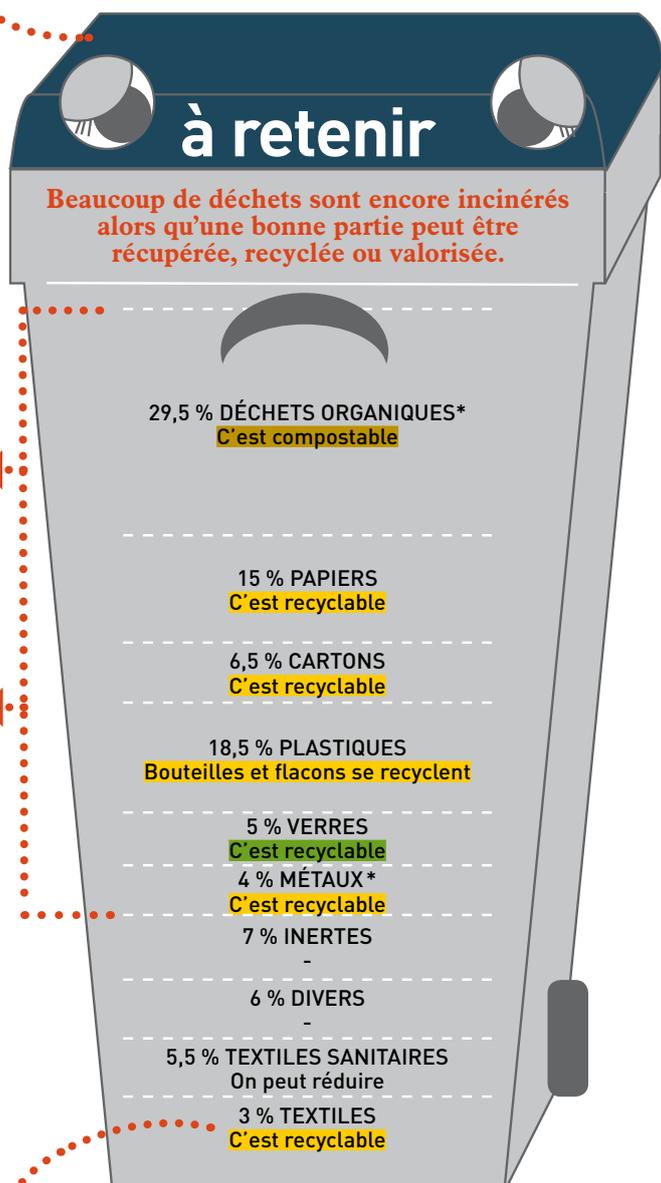


• **Je vais à la déchetterie** pour la reprise des produits encombrants et dangereux.



Vos déchets à la loupe

Composition moyenne d'un bac à ordures ménagères résiduelles dans le Grand Besançon :



*Organiques : restes de repas, épluchures, ...
Métaux : valorisables également après tri magnétique à l'usine d'incinération.



En juillet dernier, le Sybert a mené une opération locale pour connaître le contenu des bennes à ordures ménagères résiduelles.

Le contenu des bacs a été examiné à la loupe sur huit échantillons représentatifs, dont six prélevés dans le Grand Besançon. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une étude plus globale pour **faire évoluer les modes de traitement et définir les modalités de récupération et de valorisation des matières organiques.**

À partir de cette étude, on peut établir la composition moyenne d'un bac d'ordures ménagères résiduelles produites par les habitants du Grand Besançon.

Cette analyse, riche d'enseignements, permet **d'identifier les pistes d'amélioration possible pour réduire les volumes à traiter et améliorer le tri.**



Plastiques

Seules les bouteilles et flacons se recyclent !

« La bouteille d'huile et le flacon de ketchup aussi ! »



N'oubliez pas de remettre les bouchons !

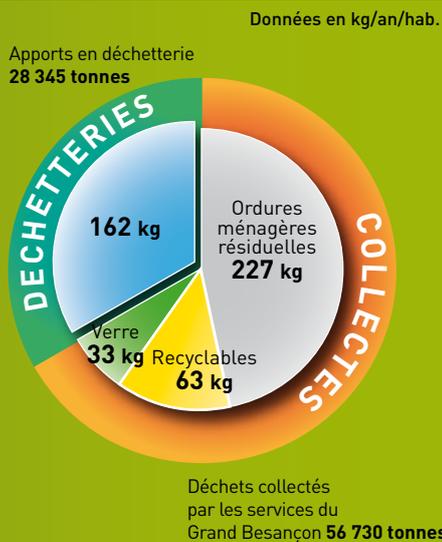
Cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste du produit au fond.

Chiffres-clés 2008*

La collecte

85 075 tonnes : c'est la quantité totale de déchets ménagers produits dans le Grand Besançon, soit **485 kg/an/hab.**

Malgré une augmentation de la population de 2,7 %, la production globale de déchets a baissé légèrement : - 0,2 %.



Votre geste de tri

a permis de recycler 91,5 kg/hab.

En matière de tri, grâce à vous le Grand Besançon obtient de bons résultats. **Attention aux erreurs de tri qui coûtent très cher!**



*Récupérés soit dans les bacs de déchets recyclables soit par tri magnétique à l'usine d'incinération.

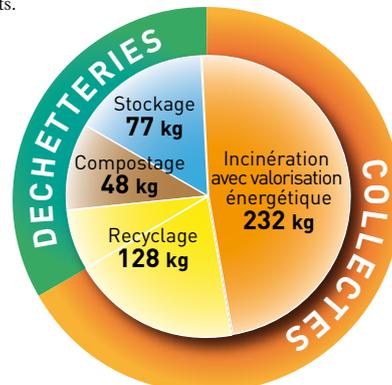
Le traitement

• Sur les 85075 tonnes, **37 % des déchets sont valorisés par recyclage ou compostage. BRAVO, l'objectif 2012 du Grenelle Environnement n°2 est déjà atteint dans le Grand Besançon.**

• **La production d'énergie obtenue par la valorisation énergétique des déchets s'élève à 48250 MWh, soit la consommation annuelle en chauffage de 4000 logements.**

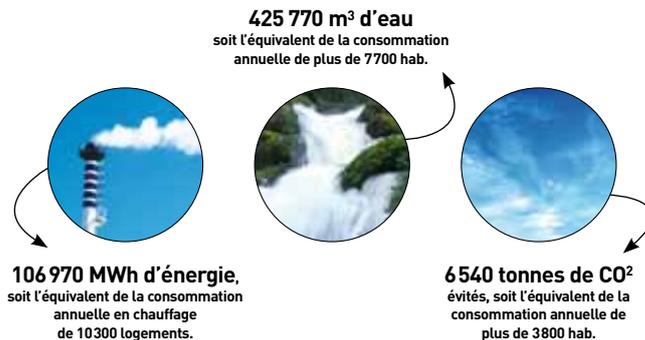
Grenelle Environnement, objectifs de réduction des déchets 2008-2012 :

- 1 Réduction des déchets produits de 7 % en 5 ans
- 2 Objectif de valorisation matière par recyclage et compostage de 35 % en 2012 et de 45 % en 2015.
- 3 Diminution à l'horizon 2012 de 15 % des déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération.



MWh : mégawattheure

Le recyclage a permis de faire des économies d'eau et d'énergie...



... et d'éviter le gaspillage de ressources naturelles (7460 tonnes de minerais, 120 tonnes de gaz naturel, 12050 tonnes de bois et bien sûr du pétrole...).

Source : logiciel e-tonnes Eco Emballages

* Bilan établi à partir des chiffres du Rapport annuel 2008 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets (calculs établis avec les chiffres de la population Insee 2006, en augmentation de 2,7 %. NB : population prise en compte = population « municipale » (sans double compte, soit 175 295 habitants).



À RETENIR

Attention : les jours de collecte vont changer

dans les 58 communes périphériques de l'agglomération à partir du 1^{er} juillet 2010

Calendriers envoyés avec la facture en décembre 2009.

→ **Calendriers de collecte du 1^{er} semestre 2010** disponibles sur simple demande au n° VERT et dans chaque mairie, à partir du 20 décembre 2009, téléchargeables sur le site de grandbesancon.fr
→ **Calendriers du 2^e semestre 2010** disponibles à partir du mois de mai 2010.



N° Vert : 0800800674
(Appel Gratuit depuis un poste fixe)

Un conseiller est à votre disposition pour répondre à vos questions, **du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.**
Accueil du public : 94, avenue Clémenceau à Besançon

Pour toute démarche administrative liée à votre contrat d'abonnement (adhésion, résiliation, changement domicile...), écrivez à l'adresse ci-dessous en joignant les justificatifs, notamment pour les modifications de contrat :

Direction Gestion des Déchets, Grand Besançon - 4, rue Gabriel-Plançon - 25034 Besançon cedex - Fax : 0381 415573



PassLibert Grand Besançon
L'autoroute devient
moins chère dans
le Grand Besançon!

-60%
de réduction

Sur A36 entre les sorties :
n°3 Besançon Ouest - n°4 Besançon Nord - n°4.1 Besançon Est

APRR



> Nouveau

Le Pass Liber-t Grand Besançon

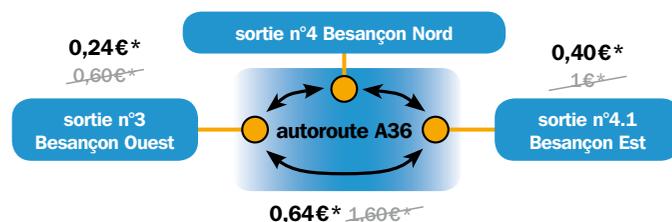
Économique et pratique, une nouvelle offre de tarifs préférentiels sur la portion de l'autoroute A36, comprise entre Besançon Est et Besançon Ouest, est à la disposition des particuliers habitant ou travaillant dans le Grand Besançon.

Destiné aux particuliers résidant ou travaillant dans l'une des 59 communes du Grand Besançon et circulant en véhicule léger, qui effectuent des trajets domicile/travail, le Pass Liber-t Grand Besançon offre aux usagers des tarifs préférentiels sur la portion comprise entre Besançon Ouest et Besançon Est de l'autoroute A36. Les utilisateurs de cette nouvelle offre ont un badge, valable sur tout le réseau autoroutier français et bénéficient de 60 % de réduction sur leurs trajets réalisés entre les trois gares de péage de l'autoroute A36 : sortie 3 Besançon Ouest (Chemaudin-Vaux-les-Prés), sortie 4 Besançon Nord (École-Valentin) et sortie 4.1 Besançon Est (Marchaux-Chaufontaine). Fruit d'un partenariat exemplaire entre le Grand Besançon et APRR, société d'exploitation d'autoroutes, cette réduction de 60 % est prise en charge à part égale par les deux partenaires. Aux avantages immédiats en termes d'économie et de gain de temps pour l'usager, s'ajoutent le désengorgement des axes urbains saturés aux heures d'entrée et de sortie de travail et la limitation des émissions des gaz d'échappement.

« Conforme à mes engagements électoraux, cette mesure incitative, en cohérence avec celles qui ont déjà été développées (vélocité, pistes cyclables, voies piétonnes, transports en commun, etc.), vise à résoudre les difficultés de circulation interne à l'agglomération et les problèmes de pollution atmosphérique », précise le Président-Maire Jean-Louis Fousseret. « 80 % des emplois de l'agglomération se concentrent sur Besançon », rappelle Jean-Claude Roy, Vice-Président chargé des transports, infrastructures et déplacements, et on comptabilise plus de 9 000 sorties de véhicules par jour sur ces trois péages. La mise en place du Pass Liber-t Grand Besançon devrait intéresser et concerner un nombre important d'automobilistes.

Pour APRR, « ceci marque la volonté du 2^e groupe autoroutier français d'améliorer le confort des automobilistes tout en s'associant à cette solution proposée par la Communauté d'Agglomération pour une meilleure qualité environnementale et une meilleure répartition des flux automobiles », note Michel Chevrier, directeur régional APRR.

TARIFS



* Tarifs en vigueur au 01/04/2009. Frais de gestion annuels réduits : 18€ (au lieu de 28€) si vous optez pour la consultation en ligne de votre facture / 24€ (au lieu de 34€) si vous optez pour l'envoi de la facture papier. Le Pass Liber-t Grand Besançon est valable partout en France au tarif normal.

Comment retirer votre Pass Liber-t Grand Besançon :

- À l'Espace Clients APRR de Besançon-ZAC de Valentin, sortie n° 4 de l'autoroute A36, du lundi au vendredi de 8h à 18h45, le samedi de 8h30 à 13h et de 14h à 17h15. Pour repartir directement avec votre badge, munissez-vous d'un RIB et d'une attestation d'employeur de moins de trois mois.
- En contactant une conseillère clientèle par mail à abonnes-besancon@aprr.fr
- En renvoyant le coupon-réponse T du dépliant disponible : dans les trois gares de péage concernées, à l'accueil du Grand Besançon, dans les 59 mairies, et à l'Espace Mobiligne place du Huit-Septembre à Besançon.

RENSEIGNEMENTS

- www.grandbesancon.fr
- www.telepeagepourtous.fr (rubrique "Nouveautés")

> TEMIS

L'atout Innovation du Grand Besançon

Tournée vers l'avenir, la technopole TEMIS est une des locomotives du développement économique de l'Agglomération et se positionne pour impulser de nouveaux savoir-faire liés à l'innovation technologique et aux microtechniques.



Grâce à sa nouvelle salle blanche, inaugurée le 2 octobre dernier, la technopole offrira un cadre de recherche propice au développement de technologies de pointe, comme les semiconducteurs, la biotechnologie ou la microtechnique.



Née en 2001, TEMIS est une technopole microtechnique et scientifique de 74 ha (130 ha avec la Bouloie) située entre le campus et les Portes de Vesoul (carrefour de la rue de Vesoul), à deux pas du contournement pour un accès rapide à l'autoroute et aux gares TGV.

Le bâtiment moderne TEMIS INNOVATION – Maison des Microtechniques construit par le Grand Besançon et inauguré en 2005 abrite sur 6500 m² le pôle de compétitivité des Microtechniques, une salle blanche, un incubateur en lien avec les laboratoires de recherche de l'Université pour tester la viabilité des projets. On trouve également sur place une pépinière et un hôtel d'entreprises gérés par la Boutique de Gestion, pour le compte du Grand Besançon.

L'incubateur, la pépinière et l'hôtel d'entreprises

Une pépinière est une structure d'hébergement, d'accompagnement qui propose provisoirement des locaux, équipements et des services mutualisés afin de réduire les charges fixes. Les

entreprises accueillies bénéficient, en outre, d'un accompagnement personnalisé pendant tout le développement de leur activité. Ensemble, elles forment un réseau d'échanges et d'entraide. Après une période de deux ans renouvelable de 3 à 24 mois, l'entreprise peut rejoindre l'hôtel d'entreprises ou voler de ses propres ailes. Depuis 2005, ces structures ont permis la création de 114 emplois.

Pour Jean-Pierre Martin, Vice-Président en charge de l'économie, de l'emploi et de l'insertion, le bilan d'activité de la pépinière est très encourageant: « Les entreprises hébergées sont en bonne santé et présentent de belles perspectives de développement. Avec un total de 23 sociétés, le taux d'occupation en 2008 est de 96 % en pépinière et de 80 % en hôtel d'entreprises. Les conditions d'hébergement sont de très haute qualité et nous voulons continuer à évoluer en renforçant nos liens avec les structures comme l'ARD – l'Agence Régionale de Développement – ou en améliorant nos services en installant un système de vidéoconférence par exemple. »

La vocation de TEMIS est bel et bien d'impulser de nouvelles synergies. Naturellement des

CHIFFRE

1000 salariés

Une vingtaine de bâtiments composent TEMIS et abritent aujourd'hui 150 entreprises dont 23 en pépinière d'entreprise. 1000 personnes travaillent chaque jour sur la technopole.

De gauche à droite; M^{me} Colette Paillard, responsable du site TEMIS INNOVATION pour la Boutique de Gestion - M. Emmanuel Jacquot, gérant de Geokemex - M. André Aurière, Directeur de la Boutique de Gestion de Franche-Comté.

échanges se nouent tous les jours. C'est ce que constate Colette Paillard de la Boutique de Gestion en charge de la pépinière et de l'hôtel d'entreprise à TEMIS INNOVATION – Maison des Microtechniques. « 85 % des entreprises de la pépinière proviennent de l'incubateur de l'Université situé dans la même maison que nous. » La pépinière vient d'ailleurs d'accueillir Apex Biosolutions qui travaille dans le médical sur le dépistage d'agents pathogènes ou encore Géokemex spécialisée dans la géochimie et qui collabore notamment avec le commissariat à l'énergie atomique.

Ici, la recherche et les entreprises innovantes travaillent main dans la main. D'ailleurs, une nouvelle salle blanche* de 400 m² a été inaugurée le 2 octobre dernier. Elle va permettre aux chercheurs et aux industriels de produire des composants en micromécanique et micro acoustique. Ce nouvel espace est également équipé d'une ligne-pilote dédiée à la réalisation de microcomposants en quartz.

TEMIS, lieu de vie

Plusieurs projets se concrétisent. En début d'année prochaine, l'école ISIFC (Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté) qui forme des ingénieurs dans le biomédical déménagera dans les anciens locaux de l'IRDQ (Institut de Recherche et de Développement de la Qualité). Drainant toujours plus de monde, le site TEMIS développe de multiples services. La crèche inter-entreprises Baby & Co accueillera, au premier semestre 2010, jusqu'à 60 enfants. Tout juste sorti de terre, l'hôtel-restaurant deux étoiles All Suite Homes ouvrira ses 61 chambres et sa salle de 120 couverts au second semestre. La direction régionale de Pôle Emploi et ses secteurs "Industrie", "Cadres" et "International" s'installeront également sur la technopole à l'automne prochain. Enfin d'ici 2014, TEMIS Sciences va s'installer au côté de TEMIS INNOVATION – Maison des Microtechniques pour regrouper sur 7 000 m² les laboratoires de recherche de l'institut universitaire Femto-ST (Franche-Comté Électronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologies).

* Pièce où la concentration particulière est maîtrisée afin de minimiser l'introduction de particules dans un but industriel ou de recherche. Température, humidité et pression relative sont également maintenus à un niveau précis.



Erdil : de l'incubateur à TEMIS Center 2

Le logiciel « CRM Analytics » d'Erdil est aujourd'hui adopté par de grands comptes comme Total, Leroy Merlin, Auchan ou encore Orange. La start-up bisontine offre à ces prestigieux clients une solution informatique pour analyser et synthétiser automatiquement les messages

Séverine Vienney, PDG de la société ERDIL, qui en cinq ans a fait de son prototype un succès commercial, créant ainsi neuf emplois.

des clients : un formidable gain de temps pour des sociétés qui peuvent en profiter pour améliorer la qualité de leurs services. « Il faut environ 10 minutes pour traiter le message d'un client. Notre logiciel évite la lecture complète et permet en une fraction de seconde d'analyser un mail, un appel ou une lettre retranscrite », résume Séverine Vienney, jeune linguiste de 31 ans et PDG d'Erdil. « Alors qu'un humain va retenir l'information principale d'un message, notre logiciel prend en compte tous les éléments du verbatim, l'analyse et le transmet sous forme d'une interface graphique d'analyse des données. Chez nous, la synthèse n'omet pas de détails surtout lorsqu'ils concernent la satisfaction d'un client. » Orange - France Télécom utilise par exemple ce système pour analyser les questions ouvertes dans ses sondages. La société vise à développer une version simplifiée pour les PME et travaille à l'intégration de nouveaux modules pour le traitement des SMS. Erdil vient d'embaucher son 9^e collaborateur. La société a traversé la rue début novembre pour rejoindre les bureaux de TEMIS Center 2. Son parcours est exemplaire : en 2004, Nestlé commande au laboratoire Lucien-Tesnières, de la faculté de lettres, un logiciel pour l'analyse de ses messages consommateurs. Un an plus tard, le prototype dépasse toutes les espérances. Juin 2006 : le projet intègre l'incubateur pour vérifier la viabilité du projet et remporte le concours Oséo de l'innovation. En février 2007, Erdil monte littéralement d'un étage et rejoint la pépinière d'entreprises. Quelques mois plus tard elle signe son premier contrat avec Leroy Merlin. En 2008, le chiffre d'affaires de la société a atteint 300 000 €. Ce chiffre est en passe de doubler cette année.



La Chambre d'Agriculture du Doubs, rue de Belfort à Besançon.

TÉMOIGNAGE

La voie de la diversification

En 2001, avec l'effondrement des cours du maïs et du blé, le GAEC se diversifie en développant une activité maraîchère. « À l'époque, le Point Info n'existait pas. Nous nous sommes adressés à plusieurs interlocuteurs institutionnels et nous sommes débrouillés seuls, ouvrant et trouvant nous-mêmes des lieux de vente pour nos légumes ». Après un investissement minimal de départ (plants, serres d'occasion, heures supplémentaires et "huile de coude"), l'exploitation de 206 ha en consacre désormais 6 à la production légumière qui assure aujourd'hui l'essentiel des salaires. La réussite du projet? L'arrivée d'un 3^e associé, Sandra, l'épouse de Patrice, qui quitte son métier pour participer au développement de l'activité, et la vente en direct à 100 %, en circuit court (sur place, marchés régionaux, Paniers de Velotte, Ferme des trois rivières de Chemaudin...).

Résultat: 70 000 € de chiffre d'affaires au bout de 7 ans, un emploi créé, sans augmentation de surface exploitée.

■ **Point Info Installation - Transmission dans le secteur agricole (Chambre d'Agriculture, Service ODASEA)**

130 bis, rue de Belfort
Besançon
Tél. 0381655209

Du lundi au vendredi:
de 8h à 12h et de 13h à 17h
www.agridoubs.fr



À Rigney, David Beudet et son frère Patrice, ici avec son épouse Sandra, ont repris l'exploitation céréalière paternelle.

> Agriculture

Un guichet unique pour les projets en agriculture

Engagé depuis plusieurs années dans le programme européen Sauge, le Grand Besançon poursuit son engagement en faveur de l'agriculture périurbaine. Savoir où et qui appeler quand on envisage de créer ou diversifier son activité agricole, de reprendre ou céder une exploitation, n'est pas forcément évident. Un lieu ressource est ouvert au public, au service ODASEA de la Chambre d'Agriculture du Doubs, où peuvent converger toutes les questions qui jalonnent votre projet.

Offrir un guichet unique où trouver l'interlocuteur qui fournit l'information généraliste, pointue, et le conseil nécessaire, telle est la vocation du Point Info Installation – Transmission. « Nos conseillers accueillent et accompagnent dans leurs démarches les porteurs de projets qui souhaitent créer/développer leur activité, se reconverter dans l'agriculture ou simplement passer la main dans de bonnes conditions », précise Jean-Paul Jezequel, son responsable.

« Pour l'installation, un entretien préalable, individuel et gratuit, permet d'approfondir le projet, et de lancer un processus d'autodiagnostic pour faire le point sur les compétences acquises et décrire le projet dans ses moindres détails. Après quoi, le candidat à l'installation ou à la diversification peut passer, avec nous, aux étapes suivantes à savoir, l'élaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé

puis l'instruction du Plan de Développement d'Exploitation », explique Alexandra Raymond, référente du Point Info.

Pour la transmission, le Point Info recense les exploitations sans successeur et les sociétés en recherche d'associés. Il réalise si nécessaire un diagnostic de reprise et met en relation les cédants et repreneurs potentiels qui ont sollicité ses services. Aux seconds, il propose les aides existantes et les stages, qui facilitent la transmission hors cadre familial.

Comme le souligne le couple d'agriculteurs de Rigney (lire encadré ci-contre) le point information est très utile: « Pour les débouchés, les partenaires commerciaux, les aspects techniques, fiscaux, administratifs, etc., il fallait un lieu où centraliser le besoin de renseignements. Notre expérience et nos réseaux nous ont servi mais pour ceux qui s'installent, il est vraiment nécessaire. »

BESANÇON

« Asseyez-vous dans mon fauteuil en carton! »

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le carton est un matériau aussi malléable que solide et permet de laisser aller son imagination pour créer des meubles personnalisables et uniques. Toujours sceptique ? Entrez dans l'atelier Kan'elle Kaline...



Depuis des années, des architectes construisent des bâtiments en carton. Asseyez-vous donc en toute confiance dans le fauteuil de Karine Letord.

Des chevets, des décors, des consoles, des tables basses et même des bureaux... on peut tout faire avec du carton ! La preuve avec Karine Letord : « Il y a dix ans, j'ai vu une émission sur le carton. Le jour même, j'ai acheté un livre et m'y suis attelée immédiatement. Aujourd'hui, mes premiers meubles sont toujours là ! » Après un licenciement, elle a ouvert en début d'année son atelier avec l'aide de la coopérative d'activité Coopilote, soutenue par le Grand Besançon. « Ma coach, comme je l'appelle, m'a accompagné à tous les niveaux, de la création de l'entreprise jusqu'à l'édition des factures ! »

Et la solidité du carton ? « Il peut supporter un poids de 100 à 600 kg au cm² suivant le sens des cannelures et du système de traverses qui renforce le meuble », assure Karine. Meuble droit ou tout en volutes, elle appose ensuite la peinture, le décor souhaité avant d'enduire son meuble d'un vitrificateur biologique. Les prix varient en fonction du temps passé sur chaque pièce. Comptez environ 60€ pour un chevet. Et si le cœur vous en dit, Karine propose également des formations, du stage de découverte au stage professionnel. Elle espère évidemment que son concept fera un véritable... carton !

■ Kan'elle Kaline - 166, rue de Belfort - 25000 Besançon - Tél. 06 27 34 31 07
Participante à l'exposition "La main et l'esprit", salle de la mairie d'Avanne-Aveney, les 28 et 29 novembre 2009

GRAND BESANÇON

La Force Téléthon en action

« Tous plus forts que tout ! » Le week-end des 4 et 5 décembre, l'Association Française contre les Myopathies (AFM) se mobilise pour faire avancer la recherche à l'occasion du 23^e Téléthon. Pour Robert Petiteau, coordinateur départemental de l'AFM, les habitants du Grand Besançon se mobilisent plus que jamais sur le terrain pour récolter des fonds. « Tous les ans, c'est un moment très fort de solidarité et de fête. Une quinzaine de communes de l'agglomération s'engagent. Cette année, pour la première fois, des manifestations seront organisées à Torpes, Tarcenay et Roche-lez-Beaupré. La commune de Saône s'est lancé le défi de reconstituer le logo du Téléthon avec des boutons ! Les communes de Franois et Serre-les-Sapins participent également en organisant des animations, repas dansant et concerts de chorales. Et toutes les personnes qui souhaitent monter une action sont les bienvenues et peuvent nous contacter... » L'année dernière dans la basse vallée du Doubs, 58000 € ont été récoltés grâce aux actions de la « Force T »*, soit 17 % des 340000 € de dons.



C'est autour de l'altruisme des bénévoles de l'AFM que le Grand Besançon se mobilisera, cette année encore, pour soutenir la recherche contre les myopathies.

* Force T: actions menées par les bénévoles sur le terrain

■ www.telethon.fr - 36 37 pour une promesse de don - Tél. 03 81 47 99 17

GRAND BESANÇON

Un agenda 2010 au crayon

À l'occasion du 20^e anniversaire des Petites Cités comtoises de caractère, le dessinateur Jacques Lacoste, installé à Nancray, sort un agenda 2010 réunissant une soixantaine de dessins au crayon sur ces jolies communes. Imprimé sur papier recyclé, cet agenda propose deux dessins d'une extrême finesse par cité et par semaine. Un cadeau beau et utile pour la prochaine année que son auteur pourra aussi dédicacer puisqu'il sera présent au marché de Noël de Besançon, dans le chapiteau des artisans d'art, installé place Pasteur.

■ En vente 16 € chez l'auteur :
tél. 03 81 55 27 78
ou lacoste.j@wanadoo.fr

MORRE

Une salle socioculturelle dès l'hiver 2011

L'actuelle salle communale ne répondant plus aux besoins des habitants et au dynamisme des associations locales, la commune a décidé de construire une nouvelle salle dans le lacet de la côté de Morre. Le projet du cabinet d'architectes Lefranc Corbet a été retenu. Il mêle la pierre, le bois, les végétaux et va parfaitement épouser le versant du terrain.

Le chantier débutera à l'automne 2010. Sur 450 m², le bâtiment accueillera une grande salle, un espace des associations, une cuisine pour réchauffer 250 repas. Le nouvel espace répondra aux normes de basse consommation d'énergie et sera livré dans le courant de l'hiver 2011.

LIVRE

Rencontre du 3^e type...



Guillaume Perrot a mis dans Errances spatiales toute sa passion pour l'ufologie* et le paranormal des rencontres du

troisième type, deux domaines qui l'attirent depuis sa plus tendre enfance.

Dans ce livre, qui se veut à la fois philosophique tout en s'appuyant sur des faits ufologiques, l'auteur s'est abondamment documenté sur ces événements pour lui incontestables même si contestés... L'univers, l'espace, ses visiteurs potentiels sont réunis dans cet ouvrage édité par la Société des Écrivains.

** Discipline consistant à recueillir, analyser et interpréter tout ce qui se rapporte au phénomène ovni.*

GRANDFONTAINE

Nouvelle école maternelle : les tout-petits sont au large

Ouverte fin janvier après un an de construction, l'école maternelle Arc-en-Ciel a été inaugurée le 26 septembre à l'issue de travaux d'aménagement et de sécurisation. Les anciens locaux intègrent désormais une salle de motricité et un vaste restaurant scolaire de 80 couverts. Trois salles de classes sont heureusement disposées autour d'un jardin. L'accueil est désormais possible de 7h30 à 18h30. L'espace libéré a également permis d'agrandir la halte-garderie et d'accueillir la micro-crèche de 12 places.

Dans son discours inaugural, le maire de Grandfontaine, François Lopez s'est réjoui de pouvoir réunir sur un même site des enfants de tous âges, des préscolaires aux élèves de CM2.

SERRE-LES-SAPINS

C'est parti pour la ZAC Epenottes-Champs Franois !

Après la signature du traité de concession avec la sedD en septembre, le projet de création de zone d'aménagement concertée (ZAC) sur le secteur Epenottes-Champs Franoise est lancé. Sur 14 hectares, 250 logements verront le jour dans les 10 prochaines années : c'est le pari relevé par la commune.



Gabriel Beaulieu, maire de Serre-les-Sapins, et Vincent Fuster, Président de la sedD, ont signé le traité de concession d'aménagement.

Le traité de concession d'aménagement de la ZAC a été officiellement signé entre Serre-les-Sapins et la sedD (société d'équipement du département du Doubs), chargée d'aménager le secteur. Une phase d'études, notamment environnementales, est en cours avant les premiers coups de pioche prévus à l'été 2010. Trois tranches de travaux sont programmées sur les dix prochaines années quand sortiront de terre les 250 logements mêlant pavillons individuels ou jumelés, petits collectifs, le tout accompagné d'espaces verts mais aussi d'équipements sportifs et de loisirs. « Cet habitat sera accessible à la propriété ou à la location afin de répondre aux besoins et aux moyens du plus grand nombre. C'est ce qui permettra une évolution harmonieuse et maîtrisée de l'urbanisation de notre village » souligne Gabriel Baulieu, maire de la commune.

SAÔNE

Un plateau d'artistes

La culture n'est pas l'apanage des grandes villes : la preuve en est avec la commune de Saône, qui, notamment par sa médiathèque l'Outo propose régulièrement expositions et animations de qualité. Ce sera le cas le samedi 14 novembre avec « L'art sur un plateau », point d'orgue de la venue de plusieurs artistes sur place au cours des précédents mois (Anne-Valérie Dupond, sculpteur textile notamment pour Kenzo ; le peintre abstrait Michio Takahashi...). Une journée de rencontres entre des artisans d'art, éditeur, auteur de BD, illustratrices, romanciers... et le public qui pourra assister à des démonstrations sur la lutherie de guitare, la marqueterie, la dorure à la feuille, le travail du verre, mais surtout rencontrer et échanger avec ce plateau d'artistes. Des animations (initiation à la gravure pour les enfants, projections scéniques) sont également prévues en matinée.

De 10h à 12h et de 14h à 18h à la médiathèque l'Outo, entrée gratuite.



Le développement de structures culturelles locales, comme ici la médiathèque de Saône, permet au plus grand nombre de s'ouvrir à l'art.

Des marchés pour consommer et acheter autrement



Gennes (salle des fêtes)



Morre



Consommer des produits locaux est un acte citoyen qui assure durablement le développement d'une agriculture de proximité.

Deux nouveaux marchés de producteurs ont vu le jour cet automne dans l'agglomération, soutenus par le Grand Besançon qui confirme ainsi son engagement envers l'agriculture locale et les circuits courts.

À Morre, chaque 2^e et 4^e samedi du mois, une large gamme de produits de saison ou locaux (volailles, poissons, fruits-légumes, escargots, fromages, œufs, fruits rouges, pain, etc.) est proposée sur les étals de 8h à midi, à proximité de la mairie.

C'est un marché nocturne (le premier à ce jour) qui a été retenu par la municipalité de Gennes: le 2^e vendredi du mois, la salle des fêtes accueille une quinzaine de producteurs de 17h30 à 22h, ce qui permet aussi de se restaurer sur place, dans une ambiance propice à la convivialité, autour d'assiettes régionales et d'un verre de vin.

La tuilerie fait peau neuve

Remarquable édifice du village bâti en 1681, l'ancienne tuilerie vient d'être restaurée... pour devenir une halte sur l'axe de la Véloroute début 2010.



Sous la haute toiture soutenue par une charpente sur poteaux, il ne restait de l'ancienne tuilerie du XVIII^e siècle que le hangar de façonnage et de séchage, devenu à la fin du XIX^e siècle un bâtiment agricole. Durant deux siècles pourtant, on y fabriquait briques et tuiles avec de la terre du village, une marne* assez particulière de couleur jaune dont plusieurs maisons de la commune sont encore couvertes. « De par sa construction, la tuilerie est ouverte à tous les vents, explique le maire, Jean-Noël Besançon. Mais sa toiture menaçant ruine – les derniers propriétaires ayant tous quitté le village dans les années 1970 – la commune a racheté l'édifice pour un euro symbolique. » Grâce à l'aide des collectivités locales et de l'État, le bâtiment, inscrit aux Monuments historiques, vient d'être restauré à l'identique: doté de tables de pique-nique, d'un point d'eau et de toilettes, il deviendra une halte bienvenue pour tous les usagers de la Véloroute.

* Mélange naturel d'argile et de calcaire.

Un accès facilité à la salle des fêtes

C'est par une belle journée d'automne, que le maire Jean-Paul Dillschneider a inauguré les abords de la salle des fêtes. Avec ses 66 places de parking, un terrain d'entraînement stabilisé en sable, et la création d'un terrain de boules... le maire a pu présenter l'ensemble des réalisations qui font de la salle multifonctionnelle une place attractive. Cet investissement d'envergure (526 000 €) permettra aux habitants de profiter d'un lieu à la fois convivial et sécurisé, tant pour la pratique de sports que d'activités culturelles et de loisirs.

Rythmes et concerts en Boucle

Une soirée et six concerts pour la bonne cause! L'Association pour le Partage des Traitements Antisida avec l'Afrique (APTAA) orchestre le 16 décembre une soirée de solidarité en chansons. Six artistes ou groupes, tous issus de la région de Besançon, ont répondu présent: chanson festive avec les Bertes, le funk chaud et ensoleillé de Téféo, le pop-folk de Caroline Beley, le blues de Guy Pothier ou encore les chansons d'Arnaud M. ou Patd'F avec un son soul et rock. Tout en passant une soirée concert, les spectateurs découvriront des talents de Besançon et auront œuvré pour un monde plus solidaire en permettant à des malades du sida de bénéficier de traitements adaptés.

■ Mercredi 16 décembre: Rythme en Boucle – Grand Kursaal de Besançon, à 19h

Billetterie: tarif normal 20 € / tarif "duo" (2 entrées) 30 € / tarif réduit (étudiants, chômeurs, ...) 12 €. Économisez 2 € en achetant vos billets à l'avance dans les points de vente habituels.

NANCRAY

Un plateau multisports en construction



Près du musée des Maisons comtoises, un plateau multisports de 12 x 24 m va enrichir l'offre de loisirs sur la commune.

Après les travaux de terrassement, un enrobé accueillera une pelouse synthétique. Il ne restera plus qu'à clôturer le terrain, aménager les abords et installer buts et paniers de basket.

Par ailleurs, des travaux de réaménagement et de sécurisation sont programmés sur la rue du stade et la rue de Vaucenet. De multiples aménagements paysagers contribueront également à valoriser l'ensemble de ce quartier, déjà très arboré. Enfin, ce même secteur accueillera prochainement l'atelier technique de la commune, ce qui permettra de transformer l'ancien en salle de danse et de judo.

DANNEMARIE-SUR-CRÈTE

Jardins familiaux

Après Besançon, Montferrand-le-Château..., c'est au tour de Dannemarie-sur-Crète de proposer des jardins familiaux à ses habitants. Installées sur 8 ares, 12 parcelles (dont huit sont déjà cultivées) sont disponibles depuis le début d'année au centre du village, place des Chanets, au pied d'un collectif récent.

Cette initiative, réalisée avec les Jardins Familiaux de Besançon se doublera prochainement d'un verger écologique planté d'essences locales, en cours de création aux abords des jardins. Un bel espace vert où interviennent aussi les enfants de la commune. À suivre...

BESANÇON

Un double virtuose pour diriger l'Orchestre de Besançon

À l'unanimité, le jury a désigné Jean-François Verdier pour succéder au Tchèque Peter Csaba à partir de la saison 2010-2011.



Pédagogue reconnu, avec plus de 30 ouvrages publiés, Jean-François Verdier poursuivra la politique d'ouverture de l'orchestre vers un public plus large.

plusieurs disques salués par la critique.

Virtuose, il mène également une double carrière de chef d'Orchestre. Jean-François Verdier occupait récemment le poste d'assistant-chef d'orchestre de Lyon et s'est dit « ravi et enthousiaste » d'avoir été choisi pour mener à la baguette mais avec doigté l'Orchestre de Besançon qu'il a déjà eu l'occasion de diriger en 2004. Il aura à cœur de poursuivre la politique d'ouverture menée actuellement vers d'autres formes d'art et auprès de tous les publics. À Besançon, même les tout-petits pourront apprécier la « grande musique » avec notamment l'adaptation de *Pierre et le Loup* de Prokofiev.

Au départ, ils étaient 86 postulants ! Après une première sélection, le jury composé d'élus et de musiciens a retenu vingt, puis dix candidats pour ne retenir qu'un seul nom : Jean-François Verdier. À 41 ans, ce Toulousain est un clarinettiste de renommée internationale, un des meilleurs au monde. Il a notamment été engagé en 1996 au poste de super soliste de l'Opéra Bastille de Paris et a joué sous la direction des plus grands. Il a aussi enregistré

Au programme de l'Orchestre symphonique de Besançon

**DU 19 AU 27 NOVEMBRE :
ORCHESTRES EN FÊTE
(manifestation gratuite)**

• **Jeudi 19 novembre**
Théâtre musical de Besançon
> **18h** : rencontre avec Peter Csaba
> **20h** : répétition

• **Vendredi 20 novembre**
Théâtre musical de Besançon
> **9h30** : répétition générale
> **20h30** : concert gratuit sur réservation

• **Mardi 24 novembre - 18h**
Centre Nelson Mandela à Besançon Planoise

• **Jeudi 26 novembre - 14h**
Salle des Commissions de l'hôpital de Besançon

• **Jeudi 26 novembre - 18h**
Centre hospitalier de Novillars

• **Vendredi 27 novembre - 10h**
Maison d'arrêt de Besançon

**VENDREDI 15 DÉCEMBRE
CONCERT DE NOËL « FRAGMENTS
DE MUSIQUE LÉGÈRE » - 20h**
Théâtre musical de Besançon

Informations, tél. 0381878444

BESANÇON

Challenge national de cyclo-cross à la Malcombe

Le complexe sportif de la Malcombe accueillera, le 22 novembre, la seconde manche du challenge national 2009 de cyclo-cross... pour une journée qui promet du grand spectacle.

5 000 visiteurs sont en effet attendus autour de Francis Mourey, champion de France en titre de la discipline, accompagné des meilleurs français dont les professionnels, tel Steve Chainel, lui aussi de la partie. Plus de 500 concurrents de toute la France s'affronteront sur un circuit de 2,5 km au départ et à l'arrivée du boulevard Mitterrand, alternant les spécificités techniques de la discipline : marches d'escaliers, montées pentues, devers glissants, passages de planches. Les départs des cinq courses en lice : cadets, juniors, femmes, espoirs et élites, s'échelonneront de 10h à 15h, entre portion de route et prairies, offrant tous les ingrédients d'une journée réussie.

■ **Amicale Cycliste Bisontine - 6, avenue du Chardonnet - 25000 Besançon**
Tél. 0381470269 - contact@amcb25.com



Le cyclo-cross est l'un des sports cyclistes les plus spectaculaires car il alterne plusieurs types de difficultés sur route, prairie ou même en ville.



Marchés

ÉCOLE-VALENTIN

vendredi 13 et samedi 14 novembre

Au profit de l'Association « Semons l'Espoir ».

Contact mairie, tél. 03 81 53 70 56
CAL salle Loisirs

BESANÇON

du vendredi 4 au mercredi 16 décembre

Marché Solidaire.
Square Saint-Amour

BUSY

samedi 5 de 14h à 20h
et dimanche 6 décembre de 11h à 18h

Artisanat d'art et produits du terroir.
Au centre du village

samedi 5 décembre à 20h30

Soirée cabaret avec un répertoire de chansons françaises.

Réservations, Association Le Traje, tél. 03 81 57 27 32
Salle des Fêtes

THISE

dimanche 6 décembre

Contact mairie, tél. 03 81 61 07 33

NANCRAY

samedi 12 de 14h à 19h
et dimanche 13 décembre de 10h à 18h

En attendant Noël...

Marché traditionnel organisé par l'Association des parents d'élèves de Nancray.

Contact, tél. 03 81 55 29 77
Musée des Maisons Comtoises

MARCHAUX

dimanche 13 décembre de 8h à 18h

Organisé par l'Association des artisans et la mairie de Marchaux.

Salle Polyvalente

Concerts

BESANÇON

dimanche 6 décembre à 17h

Avec le groupe d'Alain Morisod et Sweet Peoplet.

Renseignements, tél. 03 89 81 54 71
Grand Kursaal

POUILLEY-LES-VIGNES

vendredi 18 décembre à 20h30

Orchestre d'harmonie de Pouilly-les-Vignes.
Salle des fêtes

OSSELLE

vendredi 18 décembre à 20h

Chorales de Dannemarie-sur-Crète et Thoraïse et orchestre de trompettes de Besançon.

Chantez 25000, contact, tél. 06 03 98 99 54
<http://chantez.unblog.fr>
Église

ÉCOLE-VALENTIN

mardi 22 décembre à 17h

Contact mairie, tél. 03 81 53 70 56
Église

Match d'improvisation théâtrale

Confrontation amicale entre deux équipes de six participants, managés par un coach, qui improvisent sur des thèmes tirés au sort et inventés par l'arbitre.

BESANÇON

samedi 14 novembre à 20h30

Maison de quartier St-Ferjeux

SERRE-LES-SAPINS

vendredi 27 novembre à 20h30

Centre culturel sportif et de loisirs

ROCHE-LEZ-BEAUPRE

samedi 28 novembre à 20h30

Salle Joffroy d'Abbans

BESANÇON

samedi 5 décembre à 20h

Salle Battant

Renseignement Ligue universitaire d'improvisation Franche-Comté, tél. 03 81 80 79 12

BESANÇON

jusqu'au vendredi 20 novembre

Exposition " 24 Pauses "

de Dominique Le Guillou. Série de 24 photographies accompagnées de 24 poèmes haïku (genre littéraire japonais).
IRTS de Franche-Comté, 1, rue Alfred de Vigny



BESANÇON

jusqu'au dimanche 22 novembre

Exposition « Mon œil, un regard d'enfant »

Histoires et portraits d'enfants par le photographe Yves Petit pris au sein de l'atelier qu'il a animé dans le service de pédiatrie du CHU. Réalisée par Stéphane Angelier
Hôpital Saint-Jacques 2, place Saint-Jacques

DANNEMARIE-SUR-CRÈTE

jusqu'au vendredi 27 novembre

Exposition " Comportements et solutions écologiques "

En partenariat avec la Médiathèque départementale du Doubs.

Contact, tél. 03 81 58 63 90

Bibliothèque

BESANÇON

jusqu'au dimanche 13 décembre

Exposition « Traffic-Art Highway »

Six artistes chinois et français en résidences croisées à Shanghai et Besançon exposent leurs sculptures monumentales au Hangar aux Manœuvres.

Renseignements au Pavé dans la Mare, tél. 03 81 81 91 57 et à La Citadelle, tél. 03 81 87 83 36
La Citadelle

BESANÇON

mercredi 11 novembre à partir de 14h

Tournoi Régional de Bridge

Palais des Sports

BESANÇON

jusqu'au vendredi 18 décembre

Exposition « Écologie Cité »,

de l'association Architecture Dijon Bourgogne.

Maison de l'Architecture de Franche-Comté, 2, rue de Pontarlier

MAMIROLLE

samedi 14 novembre à partir de 20h

Soirée karaoké / moules-frites.

Association sportive et culturelle La Mancine, tél. 03 81 55 81 66 ou 06 59 71 74 82
Salle des fêtes

GENNES

samedi 14 novembre à partir de 20h30

La Nuit du Folk

Événement culturel autour des musiques et danses traditionnelles, organisé par l'association Le Chapeau de Paille, le comité des fêtes de Gennes et la MJC Palente.
Renseignements tél. 06 75 03 35 11 ou 06 72 55 15 45
Salle des fêtes

Pépinières Bourdon



25720 AVANNE AVENEY
Tél : 03 81 52 63 11
Fax : 03 81 52 20 23
Email : j.michel.bourdon@wanadoo.fr

VOTRE PRODUCTEUR DÉTAILLANT AUX PORTES DE BESANÇON VOUS AIDE À RÉALISER LE JARDIN DONT VOUS RÊVEZ

ACCUEIL SUR LE LIEU DE PRODUCTION ET VENTE DE VÉGÉTAUX ADAPTÉS À LA RÉGION

- Arbres fruitiers
- Arbres d'ornement
- Arbustes
- Conifères
- Plantes pour haie

CONSEILS ET CRÉATION DE JARDINS PERSONNALISÉS (devis gratuit)

- Haies champêtres ou fleuries
- Vergers
- Jardins zen
- Abords de piscine
- Talus fleuris...



Les artisans du végétal
www.lefcomet.com



AGENDA des Pépinières BOURDON :

Formation : taille des arbres fruitiers le Samedi 28 Novembre 2009
Pensez à vous inscrire au 03 81 52 63 11

ARTISAN DU VÉGÉTAL DEPUIS PLUS DE 30 ANS

sarl BOURDON JARDINAGE

NOTRE ENTREPRISE AGRÉÉE SERVICES À LA PERSONNE EN TRAVAUX DÉFISCALISABLES

NOTRE EXPÉRIENCE DE PRODUCTEUR AU SERVICE DE VOTRE JARDIN



POUR QUE VOTRE JARDIN CONSERVE FORME, SANTÉ ET PERSONNALITÉ

NOUS CONNAISSONS VOS PLANTES, NOUS SAVONS LES ENTRETENIR

NOS PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE

- Taille d'arbres fruitiers, taille d'arbres d'ornement
- Taille d'arbustes, taille de haies
- Débroussaillage, tonte
- Entretien saisonnier

NOTRE DÉMARCHÉ QUALITÉ

- Diagnostique et devis gratuits
- Une équipe expérimentée et passionnée
- Du matériel professionnel
- Aucune contrainte administrative

AVANTAGES FISCAUX

NOS PRESTATIONS DÉDUCTIBLES D'IMPÔT SUR LE REVENU À HAUTEUR DE

50 %* - TVA 5.5 %

*En application de la loi de cohésion sociale dite loi "Borloo"

Bourdon Jardinage



25720 AVANNE AVENEY - Tél : 03 81 52 63 11
Fax : 03 81 52 20 23 - Email : bourdon.jardin@orange.fr

LES GRANGES DU LIÈGE AUBERGE



En 1996, dans la ferme réhabilitée, Guy Laut ouvre son auberge qui allie la restauration traditionnelle au plaisir de la nature.
Depuis début 2003, 5 chambres sont à votre disposition.

C'est désormais Julien Darces qui vous accueille toute l'année avec son équipe.

Capacité : 100 couverts
Terrasse
Salle de séminaire

Spécialités : foie gras, cochon de lait, coq au vin, röstis, croûte forestière.

Prix 2008 / 2009 : Repas de 12,50 à 35 €

25660 MEREY-SOUS-MONTROND
Restaurant - Tél. 03 81 81 67 90
Hébergement sur place au
Hébergement - Tél. 03 81 81 88 22
www.besac.com
(rubrique restaurant traditionnel)
Coordonnées GPS : N47°10.652'E006°04.108'



DE LA FÈVE AU CHOCOLAT

Le Criollo

Chocolatier



• *L'Assortiment Tradition*
Composition sur-mesure parmi
27 bonbons de chocolats

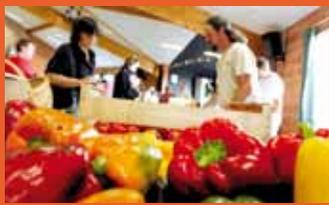
LE CRIOLLO CHOCOLATIER

1, Rue du Murgelot - ZI de Besançon / Thise - 25220 CHALEZEULE

Tél. 03 81 40 07 23 - Fax : 03 81 51 76 57
www.lecriollo.com (vente en ligne)

Notre magasin est ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h
et en décembre, 7j/7, de 9h à 19h

Visites commentées et gratuites tous les mercredis et samedis à 15h, sans RDV



Les marchés de producteurs du Grand Besançon

Venez déguster les produits locaux, directement du producteur au consommateur

PUGEY

1^{er} et 3^e samedi du mois de 8h à 13h

PELOUSEY

2^e samedi du mois de 9h à 13h

MORRE

2^e et 4^e samedi du mois de 8h à 12h

GENNES

2^e vendredi du mois de 17h30 à 22h

CHALEZEULE

samedi 14 et dimanche 15 novembre de 10h à 18h

Exposition généalogique " À la recherche de nos racines "

Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté, tél. 03 81 41 92 07
Salle des fêtes



DANNEMARIE-SUR-CRÊTE

samedi 14 novembre à 20h30 et dimanche 15 novembre à 15h00

Spectacle " La débandade "

Le Chœur d'hommes de François présente son spectacle en chansons.

Réservations tél. 03 81 55 08 43 ou 06 22 72 01 51
Salle de spectacle du lycée agricole

Théâtre " Bienheureuse

Anais " par la troupe
À vos masques.

PIREY

samedi 14 novembre à 20h30

Salle des fêtes

MAMIROLLE

samedi 5 décembre, vendredi 11 décembre et samedi 12 décembre à 20h30
dimanche 6 décembre et dimanche 13 décembre à 15h

Salle des fêtes

BESANÇON



Semaine de la solidarité internationale

mardi 17 novembre à 20h

Le monde sème. Projet de solidarité internationale des étudiants: courtes animations, concerts, dégustation...

Grand Kursaal

mercredi 18 novembre de 9h30 à 12h et 14h à 16h30

Interventions et débat " L'eau: les enjeux écologiques, économiques et politiques "

Kursaal

jeudi 19 et vendredi 20 novembre de 9h à 11h et de 14h à 16h

Village Solidaire sur le thème de l'eau.

Chapiteau place Pasteur

jeudi 19 novembre à 18h30

Soirée d'information sur le volontariat.

Restaurant universitaire, rue Mégevand

Programme complet: Ville de Besançon, Direction des Relations Internationales, tél. 03 81 61 50 50

ÉCOLE-VALENTIN

jeudi 19 novembre de 15h30 à 19h30

Collecte de sang

CAL salle Lumière

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

vendredi 20 novembre à 20h30

Conférence-débat

"Accueillir un enfant, confier un enfant, quels enjeux ? "

Animée par Malvina Szwaja, Formatrice en sciences Humaines.

Relais Familles Assistantes maternelles du canton de Boussières, tél. 03 81 52 09 47
Salle Chenassard

DANNEMARIE-SUR-CRÊTE

vendredi 20 novembre à 20h30

"Tous éco-citoyens "

Projection du film de Christophe Robert suivi d'un débat.

Contact, bibliothèque, tél. 03 81 58 63 90
Amphithéâtre du lycée agricole

BESANÇON

du vendredi 20 au dimanche 22 novembre

Salon Talents Comtois

Salon dédié aux Franc-Comtois qui ont réussi dans leur domaine d'activité: éleveurs, artisans du bois, écrivains, créateurs...

Micropolis

ÉCOLE-VALENTIN

samedi 21 novembre de 13h30 à 17h30

Troc des plantes

Maison communale de Valentin

PUGEY

samedi 21 novembre de 16h30 à 19h

Collecte de sang

Maison du Temps Libre

BESANÇON

Stage de cirque

samedi 21 et dimanche 22 novembre

Stage adultes " Acrobatie ".

samedi 12 et dimanche 13 décembre

Stage adultes " Portés et équilibre sur mains ".

Renseignements et inscriptions, Passe-Muraille, Centre des Arts du Cirque, tél. 03 81 83 01 08
www.passe-muraille.org

Complexe sportif des Torcols, 3, chemin des Torcols

THISE

samedi 21 novembre de 14h à 18h et dimanche 22 novembre de 10h à 18h

20° Salon Ar'Thise

100 artistes ou artisans locaux et régionaux présenteront leurs œuvres (peinture et créations diverses).

Comité des fêtes de Thise, tél. 03 81 61 08 17 (mairie)
Salle des fêtes

BOURSES AUX JOUETS



SAÔNE

samedi 14 novembre de 8h30 à 12h30

Jouets et articles de puériculture. Dépôt des articles le vendredi 13 novembre (13h45 - 18h30). Retrait des invendus le samedi 14 novembre (14h30 - 15h30).

Associations Asparèle et Les Loustiques du Marais, tél. 03 81 55 86 86

Espace du Marais de Saône

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

samedi 14 novembre de 9h à 16h

Inscriptions au 03 81 56 53 07
Salle des fêtes

BESANÇON

mercredi 18 novembre de 9h à 15h30

Dépôt sur rendez-vous, lundi 16 novembre (14h - 18h) et mardi 17 novembre (8h30 - 11h30).

Reprise des invendus, jeudi 19 novembre (10h - 13h)

Renseignements, Association des Familles de Besançon, tél. 03 81 88 47 38
Salle de la Malcombe (1^{er} étage)

PIREY

dimanche 22 novembre de 9h à 16h

Puériculture, livres et vêtements enfants.

Organisée par Solidarité Enfance Cameroun, renseignements tél. 03 81 83 25 03 ou 03 81 53 52 99
Salle polyvalente

BESANÇON

samedi 21 et dimanche
22 novembre

Stages de Flamenco et Sévillanes par Albane Mathieu, professeur de danse flamenco et danseuse à la compagnie Duende Flamenco.

Renseignements et inscriptions à la MJC Palente, 24 rue des Roses
Tél. 03 81 80 41 80 - www.duendeflamenco.over-blog.com



© Jack Carrot

BESANÇON

dimanche 22 novembre
de 10h à 18h

Exposition-vente artisanale

Organisée par l'association Bol d'air au profit des activités sportives et de loisirs des jeunes de l'institut d'éducation spécialisé Fontaine Argent.

Gymnase de l'IES Fontaine Argent, 11 chemin Brûlefoin

AVANNE-AVENEY

samedi 28 et dimanche
29 novembre de 14h à 18h30

3^e édition exposition artisanale

Renseignements à la mairie,
tél. 03 81 41 11 30

LOTOS

ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ

samedi 14 novembre à 20h

Organisé par l'Association Renaissance de Roche-Lez-Beaupré.
Salle Lumière

SAÔNE

samedi 14 novembre à 20h30
(ouverture des portes à 19h)

Loto informatisé organisé par l'Association des Parents d'élèves de Saône (Asparèle).

Renseignements et réservations au 03 81 55 81 36 ou 06 59 42 44 89

Espace du Marais

MISEREY-SALINES

samedi 28 novembre
à partir de 19h30

Salle des fêtes

BESANÇON

du lundi 30 novembre au
mardi 22 décembre

Exposition « Sans abri: de l'errance à l'espérance »

Connaître les différents visages de l'exclusion au moyen de photographies de Sébastien Godefroy et de textes.

IRTS de Franche-Comté,
1, rue Alfred de Vigny



BESANÇON

jeudi 26 novembre à 20h

Concert « Musique au siècle des lumières »

Avec les 40 choristes du Contrepoint, dirigés par Dominick Deloffre.

Contact, tél. 03 81 83 20 93
Église Ste-Jeanne-d'Arc

BESANÇON

lundi 30 novembre et mardi
1^{er} décembre

Journées d'étude Pauvreté – Précarité.

Robert Castel, sociologue et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales interviendra sur le thème "De la précarité au précarariat: la montée des incertitudes".

Renseignements et inscriptions à l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté (IRTS), tél. 03 81 41 67 56
Grand Kursaal

BESANÇON

mercredi 2 décembre de 8h
à 19h et jeudi 3 décembre de
8h30 à 10h30

Bourse aux vêtements d'hiver tout âge

Dépôt sur rendez-vous, lundi 30 novembre (10h - 11h30 et 13h30 - 18h) et mardi 1^{er} décembre (8h30 - 10h30).
Reprise des invendus, vendredi 4 décembre (9h - 13h).

Renseignements, Association des familles de Besançon,
tél. 03 81 88 47 38
Salle de la Malcombe (1^{er} étage)

BESANÇON ET COMMUNES

samedi 4 et dimanche
5 décembre

Téléthon (voir p. 21)

FONTAIN

samedi 5 décembre à 9h

Formation d'automne,

Utilisation des rosiers dans les massifs – conseils de taille.

Formation gratuite, inscriptions obligatoires au service Environnement du Grand Besançon,
tél. 03 81 65 07 00
Mairie, Salle de convivialité

BESANÇON

samedi 5 décembre

Salon Studyrama des études supérieures

Micropolis (Hall D1/D2)
Renseignements sur www.studyrama.com ou
tél. 08 91 36 05 28 (0,22 €/mn)

BESANÇON

dimanche 6 décembre

La Corrida de Vauban. Course populaire.

Renseignements ASPTT Besançon, tél. 03 81 47 20 20
Centre-ville

BESANÇON

mardi 8, mercredi 9 et jeudi
10 décembre de 8h à 20h

Vente au déballage

Habits tout âge et toutes saisons, linge de maison, vaisselle, etc.
Association Au bonheur des enfants, tél. 03 81 88 81 65.
Salle polyvalente

BESANÇON

Concerts

jeudi 10 décembre à 17h30

Kursaal

dimanche 13 décembre à 17h

Église du Sacré-Cœur

Un conte de Noël avec le Conservatoire (voir article p. 7).

MARCHAUX

lundi 14 décembre
à partir de 17h30

Collecte de sang

Salle des fêtes

BESANÇON

mardi 15 décembre à 18h30

Concert

Œuvres à deux clavecins, de Piazza et Blanco et "solo" du XVIII^e siècle. Ce concert présente l'originalité de rassembler le professeur de clavecin Anne Robert (hors classe du CRR du Grand Besançon), ses étudiants de troisième cycle et son ancien élève: Fabrice Martinez (lauréat 2009 en clavecin de la Haute École de Musique de Genève), invité pour l'occasion.

Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR),
tél. 03 81 87 81 00
CRR, salle Messiaen

Nous ne sommes pas en mesure de communiquer la totalité des manifestations se déroulant à Besançon. Nous vous invitons à vous reporter au site

www.grandbesancon.fr

ENVOYEZ-NOUS VOS ANNONCES

Vous souhaitez annoncer une manifestation ?

Écrivez au journal *Grand Besançon* - 4, rue G. Plançon - 25 000 Besançon ou faxez-la au 03 81 82 29 60

Délai limite de parution, le mercredi 9 décembre

pour le journal de janvier-février 2010. La publication de ces annonces est gratuite et la rédaction se réserve le choix des textes publiés.

Pour des fêtes étincelantes... ✨ ✨ ✨

L U M I - S H O P

Venez découvrir nos nombreuses offres

Espace Valentin - Tél. : 03 81 88 37 87 - www.solea.fr
Ouvert le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19 h

15€* DE REDUCTION SUR L'ACHAT D'UN ACCESSOIRE DIXNEUF

LES SEMAINES *élégantes* **DIXNEUF**

Je veux de la douceur pour mon budget !

Pendant les « Semaines élégantes », votre magasin de cheminées vous offre 15€* de réduction sur l'ensemble des accessoires DIXNEUF, cheminées et poêles. Chenets, serviteurs, plaques fonte, grils, coquilles... C'est le moment de vous faire plaisir pour donner du caractère à votre intérieur !

Je veux en profiter maintenant !

Présentez ce chèque cadeau dans votre magasin et profitez de 15€* de réduction immédiate.

* Voir règlement de l'opération. Valable sur les accessoires DIXNEUF, sauf les plaques de sol, les solutions allume-feu, les soufflets et les outils au détail : pince, pelle, pic, balai. À valoir sur le prix de vente public TTC.

OFFRE PRIVILÈGE

Nom / Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____

CACHET du MAGASIN

DIXNEUF
CHÈQUE CADEAU **15€***

Montant en toutes lettres **Quinze Euros***

15 euros* de réduction sur tout achat d'un accessoire DIXNEUF

Valable du 15 septembre 2009 au 15 Janvier 2010

Fait à La Romagne Le : 31/08/09

Bénéficiaire _____

* Voir règlement de l'opération. Valable sur les accessoires DIXNEUF, sauf les plaques de sol, les solutions allume-feu, les soufflets et les outils au détail : pince, pelle, pic, balai. À valoir sur le prix de vente public TTC.

Dixneuf

CHEQUE R20092009 / DIXNEUF SEMAINES ELEGANTES 20093012



L'Oeil Protecteur

**STATION DE
TELESURVEILLANCE**
à Besançon certifiée **apsad** P3



**CENTRES
D'INTERVENTIONS
SUR ALARMES**
Besançon
Dole

**PROTECTION
24H/24
7J/7**

**PROTECTION
ELECTRONIQUE**
Intrusion - Agression
Incendie - Vidéo



Authorisation préfectorale n°244

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

WWW.CYCLOP.FR 4 ter rue Berthelot - BP 51227 - 25004 BESANCON Cedex

Pour tous renseignements et conseils, contactez notre équipe au

0 381 400 400

 **CYCLOP**
SÉCURITÉ
TÉLESURVEILLANCE - INTERVENTIONS